

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique**  
**Université Abderrahmane Mira-Bejaia**  
**Faculté des lettres et des langues étrangères**  
**Département de français**

**Mémoire en vue d'obtention du**  
**Diplôme de fin de cycle**  
**Option : Sciences du langage**

**Thème**

**L'analyse de la subjectivité dans le discours  
journalistique :**

**Cas de : L'immigration dans le quotidien El  
Watan**

**Présenté par :**

**M<sup>elle</sup> Ferkioui Ghenima**

**encadré par :**

**M<sup>me</sup> Diboune wahiba**

**Année universitaire : 2012-2013**

# **Introduction générale**

# Introduction générale

---

## a-Présentation du sujet

Notre travail s'intitule *analyse de la subjectivité dans le discours journalistique cas de l'immigration*, fait partie du domaine de l'analyse du discours. Cette dernière est une partie de la linguistique apparue à la fin des années soixante suite à un article publié par Z.HARRIS, elle s'est longtemps définie comme l'étude linguistique des conditions de production d'un énoncé. Pour JEAN DUBOIS l'analyse du discours est : « *une partie de la linguistique qui détermine les règles commandant la production des suites de phrases structurées.* »<sup>1</sup>Cela veut dire que l'analyse du discours est une branche de la linguistique structurale qui s'intéresse au discours, et tout ce qui touche à l'énonciation.

Le domaine de l'énonciation s'est considérablement agrandi depuis les réflexions programmatique de Benveniste et Jakobson à la fin des années 50, et l'on se retrouve aujourd'hui devant un champ de recherche vaste et actif, certes, mais dont les diverses régions ne sont pas rigoureusement articulées les unes sur les autres.

Bien souvent, on définit la notion du discours comme une séquence orale ou écrite, produite par un locuteur donné dans une situation de communication précise. Le terme du discours étant sans doute l'un des plus polysémiques qui soit, il ne prend véritablement un sens que par opposition à d'autres notions avec lesquelles il est associé, tels que la phrase, l'énoncé, le texte, etc. Pour interpréter un discours il ne suffit pas d'interpréter phrase par phrase constituant le texte, mais plutôt d'analyser d'autres procédés discursifs qu'utilise l'énonciateur comme la subjectivité.

Un énoncé ou un discours peut comporter des unités linguistiques aussi bien objectives que subjectives liées aux idées, aux sentiments, croyances et aux jugements de valeur du sujet parlant ou écrivant<sup>2</sup>.

CATHERINE KERBRAT ORECCIONI annonce que *la communication linguistique ayant souvent pour objet la réalité extralinguistique, les locuteurs doivent pouvoir désigner les objets qui la constituent.*

---

<sup>1</sup>JEAN DU BOIS,(1994). « Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage ».Ed LAROUSSE,p34.

<sup>2</sup>Synergie Turquie n°4-2011 PP 139-151.

## Introduction générale

---

Selon elle « *On ne saurait tenter l'inventaire des unités « subjectives » sans envisager premièrement le cas de ces unités linguistiques dont l'observation est à l'origine de la réflexion énonciative et qu'on appelle « déictiques », ou « shifters »*<sup>3</sup>. Provisoirement définis comme « *une classe de mots dont le sens varie avec la situation* »<sup>4</sup>

*les déictiques exigent en effet, pour rendre compte de la spécificité de leur fonctionnement sémantico-référentiel, que l'on prenne en considération certains paramètres constitutifs de la situation d'énonciation ».*

Actuellement, les medias ont de plus en plus de pouvoir. La communication est rendue possible par divers moyens complexes comme la presse, la radio, la télévision et l'internet... qui permettent de toucher un grand nombre de personnes en même temps. La presse écrite, bien qu'elle soit l'un des premiers moyens de communication, et toujours une méthode efficace pour informer le publique de ce qui se passe dans le monde. En effet c'est un lieu d'expression où on trouve des manières différentes de produire un discours, notamment dans le quotidien « El watan », pour cette raison que nous avons choisi d'effectuer une étude et une description raisonnée de quelques articles du journal cité, qui traitent de l'immigration.

### **b- Problématique**

Etant donné que la majorité des journaux algériens sont en langue française certainement parce qu'elle reste une langue de transmission du savoir d'une manière unique. Dans un article de D. Maingueneau l'énonciation est *le pivot de la relation entre la langue et le monde* ou encore comme l'annonce E. Benveniste *l'appareil formel de l'énonciation* qui porte dans les productions verbales la subjectivité des locuteurs.

De ce fait, les articles journalistiques se caractérisent par un style d'écrit différent de tous les autres en utilisant un écrit plus au moins spécifique de la langue française en Algérie, mais qui reste tout de même subjectif dans la majorité des articles et cela nous mène à une question: comment la notion de subjectivité se manifeste-t-elle dans les chroniques journalistiques de la presse écrite « El watan » ?

---

<sup>3</sup>C'est un effet ce terme, généralement traduit par « embrayeurs », qu'utilise Jakobson.

<sup>4</sup>CF.O.JESPERSEN, language, Londres, 1922, pp 123-124.

### **c- Hypothèses**

Comme tout autre travail de recherche, l'obligation avant toute procédure ou démarche d'une recherche scientifique, est l'élaboration de réponses présumées qui sont à vérifier, en outre les hypothèses se résument comme suit :

A. l'écriture journalistique en Algérie a tendance à être subjective a fin de Progresser le thème et l'enrichir.

B. Le journaliste produit des énonces subjectif dans le but de désorienter le lecteur.

### **d- Motivation et Objectif du choix**

Dans l'élaboration de ce thème, notre choix du sujet, a été conduit par la curiosité d'interpréter la manière dont les journalistes écrivent leurs articles. Plus particulièrement les articles parlant de l'immigration vue la richesse du lexique et le style adopté dans ces écrits .Par la suite ce qui nous intéresse dans le cadre de notre étude, c'est la façon dont se manifeste la subjectivité linguistique dans le discours journalistique.

Notre objectif est d'analyser dans une perspective logique et évidente les énoncés produits par les journalistes algériens, il sera question d'expliquer et de décrire leurs écrits relevés dans le journal EL WATAN.

Comprendre un discours quel qu'il soit, oral ou écrit, et y répondre, présuppose qu'on a analysé ce qu'il disait, mais aussi ce qu'il voulait dire, et au-delà, ce qu'il sous-entendait, en fonction de qui le tenait et de la situation dans laquelle il était tenu en effet, c'est pour cette raison que notre analyse consiste en l'explication des sens du discours et des traces de subjectivité laissées par le journaliste et essayer de les analyser à l'aide d'outils qui permettent de les saisir et de les décrire.

Chaque travail de recherche vise à atteindre certains objectifs bien précis, l'objectif du présent article est de réfléchir et de problématiser la notion de la subjectivité telle qu'elle se manifeste aujourd'hui des pratiques journalistiques et médiatiques les plus diverses, en particulier dans le journal « El watan ».L'étude de la composante subjective dans un corpus vise à rendre compte de la particularité du discours journalistique.

### e- Méthodologie et Corpus

Pour cela, nous allons adopter une méthodologie orientée par notre objectif de départ qui est de mener une étude en analyse du discours pour démontrer la subjectivité dans les articles du journal EL WATAN.

Afin d'analyser notre corpus, nous proposons l'étude des documents concernant l'analyse du discours, le discours, l'énonciation et la subjectivité.

Notre corpus se constitue de textes, avant de développer les caractéristiques de ces derniers, il est important de poser la notion de corpus pour pouvoir comprendre la nature de la recherche. Le corpus rassemble un certain de données qui permettent de décrire et d'analyser un concept particulier. Sous cette acception, on désigne en sciences humaines

*« un recueil large, et quelquefois exhaustif, de documents ou de données : corpus de textes juridiques, corpus des inscriptions en hittite, corpus des vases athéniens à figures noires... »*<sup>5</sup>. Concernant plus particulièrement la linguistique, la constitution du corpus détermine l'enjeu de la recherche car, à partir d'un ensemble fermé, on peut observer un phénomène spécifique. On dit notamment qu' *« étudier une langue, c'est avant tout réunir un ensemble, aussi varié que possible, d'énoncés effectivement émis par des utilisateurs de cette langue à une époque donnée (cet ensemble= le corpus) »*<sup>6</sup>. Cette idée rejoint la conception de l'analyse du discours qui prend nécessairement en considération les conditions de production des corpus.

Notre corpus recueilli dans la presse écrite algérienne « El watan » est constitué de quatre textes. Ces textes écrits et adoptés à des moments différents portent sur un sujet spécifique. Aussi avant de commencer l'analyse, il est bon de voir pour chacun d'entre eux, la date de leur création, et le thème qu'il traite dans l'objectif de mieux cerner le sujet. Voici la liste des textes en question :

---

<sup>5</sup>- CHARAUDEAU, P. MAINGUENEAU, D. « Les rapports des organisations internationales : un discours constituant ? » 2002. p119.

<sup>6</sup>- DUCROT, O. et SCHAFFER, J-M. Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, Paris : 1995.

## Introduction générale

---

- **Nos ambassades et consulats....**publié le 13 avril 2009.
- **23 harraga condamnés...** publié le 16 juin 2010.
- **Marche contre la nouvelle....** Publié le 04 mars 2011.
- **Immigration** publié le 20fevrier 2011.

### **f-Plan de travail**

Afin de pouvoir arriver à notre visée, une démarche de travail est élaborée, en mettant au point le plan suivant qui comporte deux chapitres, un théorique et l'autre pratique.

- Le premier chapitre dit théorique, sera intitulé « le cadre théorique et concepts clés », dans lequel on donnera une vision globale de l'expression « analyse du discours », puis la définition de quelques concepts fondamentaux en rapport avec notre sujet de recherche, tels que discours, énonciation et subjectivité.
- Quant au second chapitre, il concerne la partie analytique de notre corpus que nous avons choisi d'intituler : « analyse discursive des données recueillies » dans lequel on applique les différentes théories rassemblées auparavant.

## **Première partie :Aspect théorique**

## Introduction

Avant d'entamer notre travail, il nous est important de présenter une perspective sur la genèse et le développement de l'analyse du discours. Ce premier chapitre a pour but de définir quelques concepts fondamentaux, nécessaires à notre étude.

### 1. Analyse du discours

#### 1.1. Aperçu historique

Il est difficile de retracer l'histoire de l'analyse de discours, car elle est née de rencontres d'évolution qui se sont faites dans des contextes épistémologiques et idéologiques particulières, comme l'explique Maingueneau « *Il est difficile de retracer l'histoire de l'AD puisqu'on ne peut pas la faire dépendre d'un acte fondateur, qu'elle résulte à la fois de la convergence de courants récents et du renouvellement de pratiques d'études des textes très anciennes (rhétoriques, philologiques ou herméneutiques)* »<sup>7</sup>

C'est à la fin des années 60 qu'émerge un courant des sciences du langage prenant comme objet le « discours ». Ce courant entretient avec la linguistique des rapports complexes qui sont toujours en situation de redéfinition, et propose un ensemble de notions, d'outils et de méthodes de spécifiques propre à faire de l'AD un champ disciplinaire autonome.

#### 1.2. Définitions

L'Analyse du Discours, est un domaine des sciences du langage qui traite des unités textuelles dans leur rapport à leurs conditions de production. Son objet se situe au-delà du mot et de la phrase, objets classiques de la linguistique, en effet la conception structurale conçoit la langue comme un système qui doit être étudié en lui-même et pour lui-même.

On peut considérer que l'objet premier et fondamental de la linguistique est la langue, et l'extension maximale de son champ est phrase. Malgré ses limites dus à l'état des outils d'investigation d'une certaine époque, cette approche a contribué au renouvellement de la réflexion sur le langage, renouvellement dont le point focal est le discours. Cet objet très complexe est difficile à appréhender de manière satisfaisante par une seule discipline, le discours suscite en effet l'intérêt de différentes sciences humaines : philosophie, sociologie, psychologie, etc. et sciences du langage.

---

<sup>7</sup>Maingueneau D Charaudeau P «*Dictionnaire d'analyse du discours* »Paris, Ed seuil.2002.P41.

Si elle est conçue comme étude du discours, *l'analyse du discours apparaît comme la discipline qui étudie le langage comme activité ancrée dans un contexte produisant des unités transphrastiques, comme « utilisation du langage à des fins sociales, expressives et référentielle »*<sup>8</sup>, dans ses conditions, elle fait appel à la sociolinguistique interactionnelle, à l'ethnographie de la communication et à la lexico sémantique.

L'analyse du discours de façon très large, surtout dans la perspective de la *discourse analysis* de tradition anglo-saxonne, correspond à l'analyse conversationnelle, l'étude des échanges verbaux, oraux ou écrits avec le principe que tout discours est fondamentalement interactif. *A l'intérieur de l' corpus analyse conversationnelle S.C. Levinson oppose deux courants : analyse du discours (« discourse analysis ») fondée sur une analyse linguistique hiérarchique des textes conversationnels, et l'analyse conversationnelle (« conversation analysis ») proprement dite, qui serait dans la mouvance de l'ethnométhodologie.*<sup>9</sup>

Pour D.Maingueneau, l'analyse du discours n'a pour objet « *ni l'organisation textuelle en elle-même, ni la situation de communication* », mais doit « *penser le dispositif d'énonciation qui lie une organisation textuelle et un lieu social déterminé* »<sup>10</sup>Dans cette perspective, l'analyse du discours a affaire de manière privilégiée avec les genres de discours. Ainsi entendue comme une des disciplines qui étudient le discours, elle peut s'intéresser aux même corpus que la sociolinguistique, l'analyse conversationnelle, etc., mais tout en s'appuyant sur elles, avec un point de vue différent.L'étude d'une consultation médicale, par exemple, amène à prendre en compte les règles du dialogue (objet de l'analyse conversationnelle), les variétés langagières (objet de la sociolinguistique), les modes d'argumentation (objet de la rhétorique), etc.

Dans l'école française, elle se définit comme la discipline qui étudie les productions verbales au sein de leurs conditions sociales de production. Nous spécifierons l'analyse du discours en-là distinguant notamment de la branche des sciences du langage qui lui est connexe : la grammaire textes, ou syntagme qui lui est préféré aujourd'hui la linguistique textuelle. Sur le modèle de la grammaire de la phrase, qui décrit les relations intraphrastiques, la linguistique textuelle décrit les relations interphrastiques.

---

<sup>8</sup>- Schifferin(1994 :339),Cité dans « *Dictionnaire d'analyse du discours* ».Paris,Ed Seuil.2002.P42.

<sup>9</sup>-S.C.Levinson(1983).Ibid.P42.

<sup>10</sup>-Maingueneau(1991/1997 :13)Ibid.P43.

Son objet étant d'explicitier comment le langage s'organise en unités supérieures à la phrase, elle s'intéressera par exemple à l'anaphore, à la progression textuelle, aux connecteurs, plus globalement à tous les phénomènes de cohérence /cohésion.

## 2. Définition du discours :

Si le récit semble se raconter de lui-même (tout se déroule comme si aucun sujet réel ne parlait), le discours se caractérise par une énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et par la volonté du locuteur d'influencer son interlocuteur. Cependant le discours est une manifestation de la pensée, une action de dire ou d'écrire d'une façon envisagée une idée, comme le dit Benveniste « (...) *le discours est le langage mis en action, et nécessairement entre partenaire* »<sup>11</sup>

En linguistique, la notion du discours a connu un essor fulgurant avec le déclin du structuralisme et la montée des courants pragmatiques. Charaudeau et Maingueneau remarquent que « *la prolifération terme discours est le symptôme d'une modification de parole dans la façon de concevoir le langage* »<sup>12</sup>. Et pour appréhender cette notion, ils établissent une série d'oppositions classiques avec les termes phrase, langage, texte, et énoncé.

### o Discours vs texte

Le texte est l'objet de l'analyse du discours. C'est un ensemble cohérent d'énoncés qui constituent un propos écrit ou oral

« *Le discours est conçu comme l'inclusion d'un texte dans son contexte.* »<sup>13</sup>, En parlant de texte, nous allons mettre l'accent sur les procédés formels de liaison phrastique. Il se définit « *comme unité d'usage de la langue dans une situation d'interaction et comme unité sémantique* »<sup>14</sup>. Le texte est un mode d'organisation spécifique qu'il faut étudier comme tel en le rapportant aux conditions dans lesquelles il est produit. Considérer la structuration d'un texte en le rapportant à ses conditions de productions, c'est l'envisager comme discours.

<sup>11</sup>Emile Benveniste. « *Problèmes de linguistique générale* ».Paris,Ed Gallimard.1974.T.1,P258.

<sup>12</sup>Maingueneau D Charaudeau P «*Dictionnaire d'analyse du discours* »Paris, Ed seuil.2002.P187.

<sup>13</sup>Adam (1999 :39),Cité par Maingueneau et Charaudeau ,dans « *Dictionnaire d'analyse du discours* ».Paris, Ed seuil.2002.P186.

<sup>14</sup>M.A.K.Halliday ET R.Hasan.Cité par Maingueneau et Charaudeau,dans « *Dictionnaire d'analyse du discours* ».Paris,Ed seuil.2002.P571.

### ○ Discours vs énoncé

Cette distinction est très proche de la précédente, elle permet d'opposer deux modes d'appréhension des unités transphrastique : comme unité linguistique « énoncé » et comme trace d'un acte de communication socio historiquement déterminé. C'est d'ailleurs cette opposition qui en France a servi à attribuer un point de vue spécifique à l'AD « *Un regard jeté sur un texte du point de vue de sa structuration « en langue » en fait un énoncé ; une étude linguistique des conditions de production de ce texte en fera un discours* »<sup>15</sup>

#### 2.1. Les caractéristiques du discours

- ✓ **Le discours suppose une organisation transphrastique :** le discours mobilise des structures d'un autre ordre que celles de la phrase. Son étude ne relève pas donc de la syntaxe, mais se concentre sur les conditions de production des énoncés.
- ✓ **Le discours est orienté :** non seulement parce qu'il est construit en fonction d'une visée, mais aussi parce qu'il est une forme d'action sur autrui. Toute énonciation constitue un acte qui vise à modifier une situation.
- ✓ **Le discours est une forme d'action :** parler c'est agir dans le but de modifier une situation. En effet, la problématique des actes de langage développés par J.L.Austin puis J.R.Searle ont diffusé l'idée que toute énonciation peut accomplir des actes de langage (promettre, suggérer, affirmer, interroger...etc.) visant à modifier une situation.
- ✓ **Le discours est interactif :** comme dans toute communication car il prend en considération un destinataire.
- ✓ **Le discours contextualisé :** il n'ya de discours que contextualisé, en effet on ne peut pas assigner un sens à un énoncé hors contexte. En outre, le discours contribue à définir son contexte et peut le modifier en cours d'énonciation.
- ✓ **Le discours est pris en charge :** le discours n'est discours que s'il est rapporté à une instance qui à la fois se pose comme source des repérages personnels, temporels, spatiaux et indique quelle attitude il adopte à l'égard de ce qu'il dit et de son interlocuteur.
- ✓ **Le discours est réagi par les normes :** comme tout comportement social, le discours est soumis à des normes sociales très générales. Chaque acte de langage implique lui-même des normes particulières.

---

<sup>15</sup>Guespin(1971 :10) « *dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* »Ed Larousse,Paris .

- ✓ **Le discours est pris dans un inter discours** : il ne prend sens qu'à l'intérieur d'un univers d'autres discours à travers lesquels il doit se frayer un chemin .Autrement dit, un discours ne prend sens que par rapport à un autre.

Dans ce point de vue, le discours « *ne délimite pas un domaine qui puisse être étudié par une discipline consistante .C'est d'avantage une manière d'appréhender le langage. Ils ajoutent que certains linguistes parlent néanmoins d'une linguistique du discours, qu'ils opposent à une linguistique de la langue* »<sup>16</sup>. De plus, les auteurs constatent que « *le développement d'une linguistique textuelle, des théories de l'énonciation linguistique et d'une sémantique marquée par les courants pragmatiques et cognitivistes a configuré l'opposition langue /parole et les oppositions du même ordre comme 'compétence'/'performance'* »<sup>17</sup>

Un travail sur le discours implique la prise en considération des conditions de production du texte. Lorsqu'un locuteur utilise le langage, qu'il soit écrit ou oral, il le fait dans une situation précise et en vue d'un but communicationnel spécifique.

### 3. L'énonciation

#### 3.1. La situation de communication

Le terme « situation » se réfère généralement à « *l'ensemble des conditions qui président à l'émission d'un acte de langage* »<sup>18</sup>. Vu la diversité des emplois des termes situation de communication, situation d'énonciation et situation de discours, le dictionnaire d'analyse du discours propose de distinguer la situation de communication « *lorsqu'on se réfère à l'environnement extralinguistique dans lequel se trouvent les données qui correspondent aux différentes composantes (...), la situation d'énonciation lorsqu'on se réfère au processus même de mise en discours qui se caractérise par des marques langagières à valeur déictique, anaphorique ou illocutoire, et la situation de discours lorsqu'on se réfère aux données de savoir qui circulent interdiscursivement et qui surdéterminent les sujets de l'échange verbal* »<sup>19</sup>

<sup>16</sup>Maingueneau D,Charaudeau P. « *Dictionnaire d'analyse du discours* ».Paris,Ed seuil.2002.P190.

<sup>17</sup>Idem. P190.

<sup>18</sup>« *Dictionnaire d'analyse du discours* ».P533.

<sup>19</sup>Idem. P535.

### 3.2. La situation de l'énonciation

#### 3.2.1. Énoncé / Énonciation

L'énonciation est définie comme étant un processus de production linguistique d'un énoncé par un individu donné, dans une situation de communication précise. Selon Catherine KERBRAT-ORRICHIONI l'énonciation est « *La recherche des procédés linguistiques (shifters, modalisateurs, termes évaluatifs, etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (problème de la distance énonciative)* »<sup>20</sup>

Donc, chaque énonciation présuppose l'inscription du locuteur dans son énoncé, ce que Benveniste appelle « l'appareil formel de l'énonciation », ce qui est en bref la situation d'énonciation, « *...le statut intra-textuel des différents actants de l'énonciation* »<sup>21</sup>, à savoir le locuteur, l'allocuteur, le moment et le lieu de l'énonciation ; des éléments qui conviendraient d'examiner dans toute tentative d'analyse du discours, et que nous analyserons dans notre cas pour interpréter notre corpus. L'énonciation s'oppose ainsi à l'énoncé comme s'oppose l'action à son résultat. On peut dire que par le mot *énoncé*, forme de participe passé du verbe énoncer, on désigne un produit, le résultat d'un acte. Par le mot *énonciation*, construit à partir de la forme active du même verbe, on désigne le processus même qui a pour aboutissement l'énoncé. Ce processus est unique, il n'est pas susceptible d'être reproduit comme l'énoncé. S'il est reproduit, apparaissent des conditions nouvelles d'énonciations. L'énonciation est donc ce qui rattache l'énoncé à la réalité, mais aussi au temps.

#### 3.2.2. Les caractéristiques de l'énonciation

L'étude de l'énonciation implique la prise en considération d'un certain nombre de facteurs relatifs à la communication, parmi ces facteurs il convient de citer :

-Les acteurs de la communication, cela veut dire le locuteur ou (l'énonciateur), et l'allocutaire ou (le destinataire) ;

-La portion du temps chronologique où a lieu l'acte d'énonciation ;

-Le lieu spécifique où se situent les acteurs de la communication.

---

<sup>20</sup>-Catherine KERBRAT-ORRICHIONI. « *L'énonciation de la subjectivité dans le langage* ».Paris.Ed Armand Colin,2006.P36.

<sup>21</sup>-Catherine KERBRAT-ORRICHIONI. « *L'énonciation de la subjectivité dans le langage* ».Paris.Ed Armand Colin, 1980.P158.

Plus généralement, tout élément dont la présence dans la situation de communication est considérée comme pertinent dans le processus d'énonciation. La prise en compte de ces facteurs ouvre de nouvelles perspectives de recherche. Plusieurs linguistes, dont Benveniste et Jakobson, se sont intéressés à l'étude de faits de langue qui renvoient à la situation d'énonciation. Toutes les langues disposent d'un certain nombre de termes, de tournures, qui renvoient à l'énonciation, les pronoms *je* et *tu* par exemple, également de nombreux adverbes de lieu, de temps comme *ici*, *maintenant* qui situent l'énonciation dans la réalité. De manière générale, tous les mots qui aident à mettre en relation l'énoncé avec la réalité sont qualifiés d'*embrayeurs*, ce mot est une traduction du mot *shifters*, employé par Roman Jakobson.

Cet axe de recherche s'est développé à un autre axe de recherche tout aussi important, concerne la façon dont l'énonciateur se situe par rapport à son énoncé, à son interlocuteur, et au monde. C'est que l'énonciation ne se réduit pas à une simple transmission d'information, mais implique entre autres, de la part du locuteur une certaine manière de présenter le contenu de son énoncé par exemple par l'emploi du pronom personnel *je*, comme il peut marquer vis-à-vis de ce contenu un rejet total. Cette non-prise en charge peut être marquée par certains emplois du conditionnel et par l'usage des adverbes de modalité de type *sans doute*, *peut être* etc. Cet axe de recherche a donné naissance à l'une des théories énonciative : la théorie subjective introduite notamment par Catherine KERBRAT-ORECCHIONI.

### 3.2.3. Le contexte

La notion de contexte est devenue importante en linguistique à partir du moment où on a compris le langage comme un processus de transmission d'un message. Ce processus a été décrit par R. Jakobson dans le cadre du schéma de la communication, cité auparavant. A partir du moment où on considère qu'il ya un message transmis par un élément de langage, on pourra dire qu'il ya un premier contexte, qui est l'environnement dans lequel est produit le message, et un second contexte, qui est l'environnement dans lequel ce message est reçu

Selon les linguistes, le discours est un système d'énoncés qui rattache le texte à son contexte, c'est-à-dire à ses conditions de production et de réception, trahissant une position sociale ou idéologique. Le contexte peut aussi renvoyer à deux types de réalités différentes. Le premier emploi du mot désigne l'entourage immédiat, de nature formelle, linguistique, discursive textuelle dans lequel une unité linguistique (phonème, mot, phrase...) ou un phénomène se trouve pris. Le deuxième emploi du mot, plus spécifique à la pragmatique, désigne tout ce qui entoure d'un point de vue non linguistique une situation de parole. Il est en lieu direct avec le concept d'énonciation, le contexte n'est pas vu comme étant de nature formelle, il inclut le

lieu, le temps, dans lesquels prend place un énoncé, mais aussi les caractéristiques psychologiques, sociales, institutionnelles du destinataire et du destinataire. Le second emploi nous paraît nécessaire dans l'interprétation de notre corpus. Dans le dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage le contexte est « *l'ensemble des conditions sociales qui peuvent être prises en considération pour étudier les relations existant entre le comportement social et le comportement linguistique est souvent désigné comme le contexte social d'utilisation de la langue. On dit aussi contexte situationnel, contexte de situation : ce sont les données communes à l'émetteur et au récepteur sur la situation culturelle et psychologique, les expériences et les connaissances de chacun des deux* »<sup>22</sup>

Nous comprendrons par contexte tout ce qui est pertinent dans la situation pour aider à comprendre le message, c'est ce que le contexte joue un rôle dans la communication, il aide à reconstituer une partie de la signification des énoncés. La prise en compte ou non du contexte permet en outre au locuteur de jouer avec la signification possible des énoncés. Il pourra faire apparaître de l'implicite.

#### **4. La subjectivité linguistique**

Les langues parlées sont construites dans le but de dialoguer, de communiquer avec autrui, toutes portent des traces de subjectivité.

Selon le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage « *la subjectivité est la présence du sujet parlant dans son discours ; ainsi, la subjectivité du discours se manifeste par les embrayeurs* »<sup>23</sup>.

##### **4.1. Les marqueurs d'embrayage**

Les marqueurs d'embrayage sont les traces de personne et d'ostension qui servent à situer l'acte d'énonciation par rapport au locuteur.

Jacobson en propose la définition suivante, assez vague : « *la signification générale d'un embrayeur ne peut être définie en dehors d'une référence au message* »<sup>24</sup>

C'est-à-dire que ces morphèmes ne peuvent être interprétés que si on les rapporte à l'acte d'énonciation unique qui a produit l'énoncé à l'intérieur duquel il se trouve.

---

<sup>22</sup>-JEAN DUBOIS « *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* »Ed Larousse.P120.

<sup>23</sup>-« *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* »Ed Larousse.P452.

<sup>24</sup>-Maingueneau D. « *L'Énonciation en linguistique française* »,P11.

- ✓ les signes de personnes (pronoms utilisés) :

Les pronoms personnels (et les possessifs, qui amalgament en surface un article définie+un pronom personnel en position de complément du nom)

Sont plus évidents, et les mieux connus, des déictiques.

Pour recevoir un contenu référentiel précis, les personnels exigent en effet du récepteur qu'il prenne en considération la situation de communication

- ✓ les signes d'ostension (éléments qui témoignent de la relation spatiale et temporelle entre l'énoncé et l'énonciation) :

- **Les déictiques spatiaux :**

Marquent la proximité ou l'éloignement de l'objet désigné relativement à la position que l'énonciateur. On distingue plusieurs types de ces déictiques :

- **les démonstratifs :**

Cet ensemble comprend deux classes : celles des déterminants (ce...ci/la) et celles des « pronoms » (ça, ceci, celui-ci/la, cela).il ne faut pas perdre de vue que ces morphèmes sont ambigus hors contexte : ils peuvent fonctionner comme déictiques anaphoriques aussi bien que comme déictique situationnel dans « regarde ça ! »Et déictique anaphorique dans « Paul a été gentil ; ça m'étonne de lui ».dans leur fonction déictique situationnelle ces morphèmes accompagnent souvent un geste de l'énonciateur indiquant à l'allocutaire un objet perceptible dans la situation de communication.

On distingue ainsi emplois anaphoriques et situationnels parce que l'environnement spatio-temporel qui permet d'identifier le référent de ces déictiques peut être de deux types :

- l'environnement discursif, c'est-à-dire les unités linguistiques qui les précèdent ou les suivent immédiatement (on parle parfois de contexte).
- l'environnement extralinguistique (dit aussi contexte).

L'environnement discursif ne permet pas d'identifier le référent du démonstratif de manière aussi immédiate que l'environnement extralinguistique.

➤ **Les présentatifs :**

Ces éléments (voici/voilà) servent à signaler à l'attention de l'allocataire l'apparition de référents nouveaux : « **voilà** les invités qui arrivent ! ».

Comme les démonstratifs ces morphèmes peuvent également jouer le rôle d'éléments anaphoriques. (« Laisse-moi ! », **voilà** tout ce qu'il a su me dire.)

➤ **Les éléments adverbiaux :**

Il s'agit d'un ensemble d'adverbes et de locutions adverbiales répartis en divers microsystemes sémantiques :

-ici/là/là-bas

-près/loin

-en haut/en bas

-à gauche/à droite, etc.

Ces microsystemes d'oppositions correspondent à divers découpages de la catégorie de la spatialité. si on ignore la position du corps de l'énonciateur qui les a émis, ces termes restent parfaitement opaques ; si le corps change de place, leur interprétation change corrélativement

• ***Les déictiques temporels :***

Signalent une situation de simultanéité, d'antériorité ou d'avenir, relativement au moment de l'énonciation. Ce moment peut selon le cas correspondre à :

- Une date particulière prise comme référence du fait de son importance historique dans une civilisation donnée.
- Moment inscrit dans le contexte verbal : il s'agit alors de référence contextuelle.
- Moment de l'instance énonciative : référence déictique.

La localisation temporelle en français s'effectue essentiellement grâce au double jeu des formes temporelles de la conjugaison verbale, et des adverbes et locution adverbiales. De ces deux procédés, le premier exploite presque exclusivement le système de repérage déictique, cependant que les adverbes temporels se repartissent à peu près également entre la classe des déictiques et celle des relationnels.



Dans la mesure où le discours ne fonctionne qu'en exploitant les structures mises en places par le discours direct et le discours indirect, ce sont ces deux derniers qu'il convient de considérer en premier lieu. Contrairement à une idée répandue, confortée par les traditionnels exercices de « mise du discours direct au discours indirect », le discours indirect n'est pas le résultat d'une transformation mécanique d'énoncé au discours direct ; aucune de ces deux stratégies n'est première, il s'agit de deux modes de citation indépendants qui correspondent à deux perspectives complémentaires.

### **1. Le discours direct**

Selon le Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, le discours est direct quand un narrateur répétant les paroles de quelqu'un, les reproduit telles qu'elles ont été dites. C'est le fait de rendre mot pour mot ce qu'un autre a dit, et qui se manifeste par la reproduction formelle et fidèle d'un propos. Sur le plan syntaxique, le discours direct préserve les coordonnées énonciatives de l'énoncé cité (indices de personnes, repères spatio-temporels), maintenant les valeurs pragmatiques des occurrences (interrogations, ordres, exclamations etc.) dans la langue écrite, le discours direct se détache nettement du discours citant par la typographie qui introduit une discontinuité visible (deux points, des tirets éventuels signalent les différents tours de parole liés au changement de locuteur.)

Dans le discours direct les deux actes d'énonciation se trouvent parfaitement disjoints, rapportés à leur situation d'énonciations respectives ; le discours citant et discours cité possèdent donc chacun un repérage distinct pour leurs embrayeurs. Cette disjonction est clairement manifestée à l'écrit par la présence de guillemets, qui joue le rôle d'une frontière intangible entre les deux énonciations. À l'oral c'est le contexte linguistique qui marque cette frontière, éventuellement secondé par un changement net dans la voix lors du passage au discours cité.

Pour Maingueneau, le discours direct (DD) ne se contente pas de dégager la responsabilité de l'énonciateur, il prétend restituer les paroles citées. Il se caractérise par le fait qu'on y dissocie nettement les deux situations d'énonciation, celle du discours citant et celle du discours cité. Donc, quelle que soit sa fidélité, le discours direct n'est jamais qu'un fragment de texte dominé par l'énonciateur du discours citant, qui dispose d'énormes moyens pour lui donner un éclairage personnel.

#### **1. a. Problématique de la médiation dans le discours rapporté direct :**

La tendance actuelle est à la prise en compte des marques énonciatives dans le renouvellement de la problématique du discours rapporté. Ainsi le discours rapporté ne doit pas être considéré comme un énoncé mais comme énonciation que l'on rapport<sup>1</sup>.

Depuis Banfield (1973), l'on sait que les trois formes classiques de discours rapporté (direct, indirect, indirect libre) sont indépendantes l'une de l'autre, c'est-à-dire que le passage de l'une à l'autre par des opérations mécaniques est rendu impossible. En effet, dans le discours direct par exemple, l'énonciateur citant dispose d'une infinité de moyens pour traduire les propos cités : les formes hybrides que sont l'ilot textuel, le discours direct avec « que », le discours indirect libre et le résumé avec citations.

A propos de l'illusion d'objectivité du discours d'information médiatique, il faut dire que le discours direct ne se contente pas seulement de dégager la responsabilité de l'énonciateur ; il prétend aussi restituer fidèlement les paroles citées. Sa caractéristique majeure est qu'on y dissocie nettement les situations d'énonciation du discours citant et celle du discours cité, il va de soi que dans la Communication, le journaliste ne rapporte que très rarement le mot mêmes de l'énonciateur cité, En effet, il faut reconnaître une certaine différence entre un événement de parole effectif et un énoncé cité entre guillemet, placé dans un tout autre contexte.

L'hypothèse selon laquelle le discours direct est « fidèle » parce qu'il reproduirait des paroles effectivement tenues n'a plus droit de cité. En effet, si l'on considère que c'est le rapporteur qui reconstruit la situation d'énonciation citée et que c'est cette description qui donne nécessairement son cadre à l'interprétation du discours cité, le discours direct ne peut donc pas être objectif.

### **1. b. Les introducteurs de discours direct et leurs fonctions**

Le recours au discours direct manifeste donc la volonté du journaliste de se montrer objectif malgré la subjectivité de son propos due à la présence des subjectivèmes dans les verbes introducteurs .Et la mise à distance des propos cités traduit pour au moins trois cas de figure :

-Le journaliste cherche juste à illustrer son propos par des paroles effectivement tenues afin d'assurer la crédibilité de son information à la manière d'un discours argumentatif.

-Le journaliste n'adhère pas aux propos cités et ne veut pas les mélanger avec ceux qu'il prend lui-même en charge.

-Le journaliste marque par son recours même au discours direct son adhésion respectueuse, la dénivellation entre des paroles prestigieuses, intangible et les siennes propres qui s'apparenteraient à une citation d'autorité.

La caractéristique majeure du discours direct repose sur le fait qu'il est Supposé indiquer les mots mêmes de l'énonciateur cité. Semblant dire «voilà les mots mêmes qui ont été dits », l'énonciateur citant fait mention du discours direct.

On constate que plusieurs introducteurs de discours direct ne désignent pas vraiment un acte de parole. C'est le fait d'être suivis de discours direct qui convertit rétrospectivement les verbes et locutions verbales. Les introducteurs sont donc des Verbes ou des locutions verbales dont le signifié indique qu'il y a eu énonciation. Dans la modalisation en discours second, les introducteurs peuvent être des groupes prépositionnels. Qu'ils soient des verbes introducteurs de discours direct ou des groupes prépositionnels dans le cadre de la modalisation en discours second, ces introducteurs de discours direct sont rarement neutres dans la mesure où ils apportent un éclairage subjectif par leurs commentaires de l'information.

### 1. c. Discours direct avec « que » ou le discours sous contrôle

La presse écrite favorise actuellement ce type de discours direct qu'on trouve de plus en plus après des introducteurs discours indirect de la forme *verbe+que*. Les embrayeurs présents sont repères par rapport au discours cité comme il est de règle au discours direct. C'est d'ailleurs cette logique qui permet de dire qu'il s'agit de discours direct. On a caractérisé le fonctionnement en le présentant comme direct parce que les ajustements des déictiques dans la nouvelle situation d'énonciation ne sont pas réalisés. Le discours cité fonctionne alors comme une réduplication sémantique du discours citant, voire une interprétation de l'énonciateur citant qui laisse consciemment ou inconsciemment les traces de sa subjectivité<sup>25</sup>. Ce style se rencontre fréquemment chez chroniqueurs.

Cette pratique influencée par le privilège accordé au «direct» et au «micro-trottoir» permet au journaliste chroniqueur de «coller» au langage et au point de vue des individus tout en prenant ses distances avec eux. La restitution des points de vue et des mots des acteurs reste illusoire dans la mesure où le discours direct avec «que» est un discours sous contrôle et quasi totalement soumis aux préoccupations du journaliste.

### 2 -le discours indirect

Le discours indirect quand la phrase répétée est non pas reproduite telle quelle dans le récit, mais introduite par un subordonnant, généralement « que ». Cette transformation entraîne aussitôt la disparition des marques d'énonciation. Le discours indirect ne reproduit pas la forme cela veut dire « *le mot à mot* », ni même *le mot pour mot* des propos rapportés. Il en constitue une reformulation sémantique globale qui agit directement sur leur sens ou leur contenu.

---

<sup>25</sup>-La médiation journalistique dans le DRD.pdf.

### 2.a. Les verbes introducteurs du discours indirect:

Le discours indirect ne connaît pas de divergence significative entre oral et écrit et ne connaît guère qu'un seul moyen d'introduire le discours cité: le verbe introducteur suivi d'un complétif objet. Autant dire qu'à la différence du discours direct il n'a pas de structure syntaxique qui lui soit propre. Ces verbes ne sont pas nécessairement les mêmes au discours direct et au discours indirect; Certes la Majorité d'entre eux sont employés pour les deux types de discours rapporté (dire, avouer, crier...), mais certains ne sont utilisables qu'au discours direct (« Enfin », soupira Lola\* Charlotte soupira que...).

Ces verbes sont des *verbes de communication* : par leur sens et leur rôle d'introducteurs du discours rapporté ils indiquent qu'un acte linguistique a été accompli. Mais leur fonction ne se limite pas à cela, car ils apportent divers types d'informations sur l'acte linguistique effectué, informations qui conditionnent directement la manière dont le récepteur interprétera le discours cité :

- Certains verbes présupposent la vérité ou la fausseté du discours cité qui les suit; dire par exemple Hélène a prétendu que tu avais échoué, c'est présupposer, pose comme une évidence que la complétive.

- Certains situent le discours rapporté dans la chronologie discursive:

Répondre, répéter, conclure...

- Certains explicitent la force illocutoire : supplier, promettre...

- Certains inscrivent le discours rapporté dans une typologie: raconter, démontrer...

- Certains, enfin, spécifient le mode de réalisation phonique de l'énoncé:

Crier, chuchoter...

On le voit, ces verbes sont autant de moyens efficaces et discrets dont dispose le rapporteur pour imposer une certaine lecture à son destinataire. Seul le verbe dire peut être considéré comme «neutre» de ce point de vue.

### 2.b. Le discours indirect libre

« On parle de discours indirect libre pour les fragments qui sont interprétés comme du discours direct, en l'absence de toute indication qu'il y a discours rapporté »<sup>26</sup>. Il est devenu fréquent dans la littérature et dans la presse. Il s'agit de discours direct qui n'est pas marqué explicitement : ni associé à un verbe introducteur, ni marqué typographiquement (italique, guillemets).

<sup>26</sup>-Idem.P121.

Pour Maingueneau, DD et DI sont deux modes de citation indépendants l'un de l'autre, qui fonctionnent selon des régimes énonciatifs disjoints. Avec le discours indirect il y a une infinité de manières pour l'énonciateur citant de traduire les propos cités, car ce ne sont pas les mots mêmes qui sont rapportés mais le contenu de pensée.

### 1 .le discours informatique

Segment important de la vie sociale, active un type discursif, qui impose une analyse à l'intérieur de la communication, de la parole, comme système mis en marche, équivalent à une prise en possession du langage par le locuteur. Par conséquence, les unités du langage se recommandent comme des entités neutres, objectives, mais, dans les plus fréquentes situations, comme des unités subjectives, c'est-à-dire, des indices de la subjectivité du locuteur.

Parmi les divers avatars discursifs, le discours médiatique qui, selon Patrick Charaudeau le sens : « *n'est jamais donné par avance.il est construit par l'action langagière de l'homme en situation d'échange social* »<sup>27</sup>. Cette proposition est à considérer comme un postulat qui met en place un cadre théorique « constructiviste ». Ou selon la deuxième proposition : « *Ce sens n'est jamais saisissable qu'à travers des formes. Toutes forme renvoie à du sens, tout sens renvoie à de la forme dans un rapport de solidarité réciproque* »<sup>28</sup> Cette proposition relève d'un observable, et c'est elle qui justifie l'emploi de l'expression de « sémiotisation du monde » : ce qui signifie à travers des signes-formes .Selon la troisième proposition : « *Ce sens se construit au terme d'un double processus de sémiotisation, processus de transformation et processus de transaction* »<sup>29</sup> Cette proposition est une prise de position théorique.

### 2. les effets de vérité

Le but de notre travail réside dans la mise en évidence du statut distinct du langage à l'intérieur de la communication politique du point de vue de ses deux valeurs : l'objectivité et la subjectivité. La ligne suivie dans la recherche a déterminé une perspective interdisciplinaire,

---

<sup>27</sup>Patrick charaudeau, Le discours d'information médiatique ,Ed Catherine Schapira, Bertrand Dreyduss.PP40.

<sup>28</sup>Idem.P40.

<sup>29</sup>Idem.P40.

le spécifique du discours politique imposant un entrecroisement des disciplines de la sphère des sciences du langage avec plusieurs domaines de la connaissance (la communication, la sociologie, les sciences politiques).

Il ne faut pas donc, confondre « valeurs et vérité » et « effet de vérité ». Certes, dans les deux cas on a affaire à ce que l'on appelle un jugement épistémique, ce qui fait que l'homme a besoin de fonder son rapport au monde sur un « croire vrai ». Il s'agit de vérité mais aussi de croyance. *« Vérité et croyance, à l'instar de la distinction que nous venons d'opérer entre deux types de savoir, sont intrinsèquement liés dans l'imaginaire de chaque groupe social »*<sup>30</sup> Cela veut dire qu'il n'en existe pas une définition universelle. Dans les sociétés occidentales<sup>5</sup> par exemple, la vérité dépend de la croyance qui veut qu'elle préexiste à sa manifestation, qu'elle se trouve dans un état de pureté et d'innocence<sup>31</sup>.

*« La valeur de vérité » n'est pas d'ordre empirique, elle est le fait d'une construction explicative qui s'élabore à l'aide d'une instrumentation scientifique, censée être extérieure à l'homme (même si c'est lui qui l'a construite), objectivante et objectivée, qui peut se définir comme un ensemble de techniques de savoir dire et de savoir commenter le monde.*<sup>32</sup> L'utilisation de cette instrumentation permettrait de construire un « être vrai » qui relève d'un savoir savant produit par des textes fondateurs.

L'« effet de vérité » est d'avantage du côté du « croire vrai » que de l'« être vrai ». Il surgit de la subjectivité du sujet dans son rapport au monde, créant chez lui une adhésion à ce qui peut être jugé vrai du fait que cela est partageable avec d'autres que lui inscrit dans des normes de reconnaissance du monde. Contrairement à la valeur de vérité qui s'appuie sur de l'« évidence », l'effet de vérité s'appuie sur la « conviction », et participe d'un mouvement qui relève d'un savoir d'opinion, lequel ne peut être saisi qu'empiriquement à travers des textes porteurs de jugements. L'effet de vérité n'existe donc pas en dehors d'un dispositif énonciatif d'influence

---

<sup>30</sup>-Idem.P48.

<sup>31</sup>-Idem.P48

<sup>32</sup>-Idem.P49.

psychosociale dans lequel chacun des partenaires de l'échange de parole essaye de faire adhérer l'autre à son univers de pensée et de vérité. Ce qui est en cause ici, ce n'est pas tant la recherche d'une vérité en soi que la recherche de « crédibilité », c'est-à-dire ce qui en fin de compte détermine le « droit à la parole »<sup>33</sup> des êtres communiquant et les conditions de validité de la parole échangée.

Chaque type de discours module ses effets de vérité d'une façon particulière. Le discours d'information, lui, les module selon ce que l'on peut supposer des raisons pour lesquelles une information est transmise (on parlera de motifs), selon les traits psychologiques et sociaux de celui qui donne l'information (on parlera d'identité) et selon les moyens que l'informateur met en œuvre pour prouver la véracité de celle-ci (on parlera de preuves).

### **1. a .les motifs de l'information**

Selon Patrick Charaudeau : « *Ils varient selon que l'information a été préalablement demandée ou non, car la demande détermine la finalité intentionnelle de cet acte* »<sup>34</sup>:

Si l'information est demandée, elle peut provenir d'un individu qui a besoin d'éléments d'information pour éclairer sa conduite (savoir l'heure, se rendre dans un lieu déterminé, exécuter une tâche dans le cadre de son travail professionnel, etc.), pour compléter son savoir (connaître le nom d'un nouveau ministre, l'auteur d'une citation, etc.) Ou pour se faire une opinion sur la valeur des faits et gestes des individus (« Est-ce qu'il apporte quelque chose de nouveau, le rapport Fauroux ? »). Cependant, la demande d'information peut être présumée du fait de l'organisation de la vie sociale qui exige que les administrés, les citoyens, les individus dans leur vie privée soient au courant de leurs droits, de leurs devoirs et des moyens dont ils disposent pour les mettre en application. C'est pourquoi existent des lieux d'information mis à leur disposition, qui fonctionnent en services publics ou privés.

---

<sup>33</sup>-Idem. P49.

Si l'information n'est pas demandée, elle surgit sans préalable de demande. Deux cas de figures sont possibles dont chacun est susceptible de déclencher chez l'informé certaines hypothèses interprétatives : l'informateur transmet une information de sa propre initiative ou il y est obligé.

Que l'informateur parle de sa propre initiative, et l'informé est en droit de se demander quel est le motif qui anime l'informateur (« Qu'est-ce qu'il a derrière la tête ? »).

Que l'informateur parle parce qu'il est obligé (contraint et forcé) et l'on est d'abord amené à faire l'hypothèse qu'à l'origine il y avait de sa part un désir de rétention : soit qu'il ne voulait pas informer pour des raisons tactiques qui exigent de laisser l'autre dans l'ignorance afin d'éviter que surgisse un contre-pouvoir (fréquent le domaine politique) ou tout simplement afin de préserver (ne pas se découvrir) ou de préserver des proches (ne pas dénoncer, ne pas blesser) ; soit qu'il ne pouvait pas informer au nom de l'intérêt général (le secret défense, le secret économique dû à la concurrence, etc.) ou au nom d'une cause idéologique (« Ne pas désespérer Billancourt »)

### **1 .b. l'identité du donneur d'information**

Le crédit que l'on peut accorder à une information dépend d'une part de la position sociale de l'informateur, du rôle qu'il joue dans la situation d'échange de sa valeur de représentativité par rapport au groupe dont il est le porte-parole, d'autre part du degré d'engagement que celui-ci manifeste vis-à-vis de l'information transmise.

Pour Charaudeau : *« l'informateur a de la notoriété<sup>10</sup> : ce trait d'identité peut avoir un double effet. D'une part, toute personne ayant de la notoriété étant une personne publique, cette position sociale exige de lui qu'il ne regarde pas par-devers lui des informations d'utilité publique. Cela lui confère une certaine autorité qui fait que s'il informe, ce qu'il dit peut être considéré comme digne de foi. Mais d'autre part, du fait de cette même position, on peut lui prêter des intentions manipulatrices*

*qui font que ce qu'il dira sera au contraire suspect pour les raisons tactiques évoquées plus haut »<sup>34</sup>.*

L'informateur est aussi un témoin : *« il joue un rôle de porteur de vérité dans la mesure où sa parole n'a d'autre enjeu que celui de dire ce qu'il a vu et entendu. C'est pourquoi il est si sollicité (particulièrement des medias) »<sup>35</sup>.*

Il est également pluriel : *« il s'agit du cas où l'information émane de plusieurs sources, de plusieurs informateurs. Des lors, soit les informations convergent dans leur valeur de témoignage ou d'opinion, et donc cette pluralité joue un rôle de renforcement, de confirmation de la vérité, soit elles divergent, s'opposent, et cette pluralité joue un rôle de confrontation de témoignage et d'opinions contraires qui doivent permettre au sujet s'informant de se construire une vérité moyenne »<sup>36</sup>.*

Il est un organisme spécialisé : *« C'est le cas, avec celui du témoin, qui est le moins suspecté de stratégie manipulatrice. Certes, tout organisme spécialisé est susceptible de tirer un bénéfice de son activité, mais sa finalité étant de s'instaurer en lieu patrimonial, c'est-à-dire en lieu miroir de la société pour la société elle-même (musées, archives, services de renseignements et d'information divers<sup>14</sup>), l'information qui est à disposition (plutôt que donnée, ce qui la rend encore moins suspecte) s'offre comme digne de foi »<sup>37</sup>.*

### **1 .c .Les preuves de la véracité de l'informateur**

Les preuves de la véracité d'une information, sont une fois de plus de l'ordre de l'imaginaire, c'est-à-dire fondée sur des représentations qu'un groupe social se donne quant à ce qui est susceptible de valider une information en apportant une garantie.

---

<sup>34</sup> Idem. P51.

<sup>35</sup> Idem. P51.

<sup>36</sup> Idem. P52

<sup>37</sup> Idem. P52

Cette garantie doit avoir une triple qualité : elle doit être reconnaissable par tous, ou du moins par le plus grand nombre, même si on ne la découvre pour la première fois ; elle doit être appropriable par tous, même si on ne se l'approprie pas ; elle doit être objectivable, c'est-à-dire dégager de la subjectivité du sujet parlant, extérieure à lui et reconnue par d'autre. Quant à la validation, elle consiste à prouver l'authenticité, la vraisemblance ou l'explication de l'information.

L'analyse des marques de l'objectivité et de la subjectivité vise le discours politique, un dépositaire incontestable des marques de la subjectivité, par son pathétisme romantique et, à ce niveau, des formes de la persuasion, fait ignoré ou tout au plus seulement saisi par les exégètes<sup>16</sup> de l'œuvre des journalistes dans le potentiel des discours politiques.

Charaurdeau a cité quelques preuves de véracité de l'information que voici :

**L'authenticité**, « *On l'a vu, se caractérise par le fait que l'on puisse attester l'existence même des êtres du monde, sans artifice, sans écran entre ce que serait le monde empirique et la perception de l'homme. Cette validation construit un réel de « transparence », d'ordre ontologique, de pièce à conviction, comme si la vérité des êtres résidait dans leur simple « être là »* »<sup>38</sup>

**La désignation**, « *Ce qui est vrai, c'est ce que je vous montre. D'où les documents et objets que l'on peut exhiber et qui font fonction de « pièce à conviction » ; d'où le rôle prédominant de l'image lorsque celle-ci prétend montrer en direct ou en différé le monde tel qu'il est* »<sup>39</sup>

**La vraisemblance**, « *Se caractérise par le fait que, le monde n'étant pas présent et les événements s'étant déjà produits, puisse être reconstitués analogiquement l'existence possible de ce qui a été ou sera. Cette validation étant quelque chose qui ne relève que du possible*

---

<sup>38</sup>- Idem. P52.

<sup>39</sup>- Idem. P52.

*.Les moyens utilisés pour entrer dans cet imaginaire relèvent du procédé de reconstitution<sup>40</sup> qui dit : « Voila comment cela a dû se passer ».D’ou les enquêtes, témoignages, reportages sont tout un travail d’investigation destiné à établir la reconstitution des événements »<sup>40</sup>*

**L’explication,** *« Se caractérise par le fait que puisse être déterminé le pourquoi des faits, ce qui les a motivés, les intentions et la finalité de ceux qui en ont été les protagonistes. Cette validation construit un réel de l’ « origine », d’ordre épistémique, la vérité se confondant ici avec la connaissance originelle. Les moyens utilisés pour entrer dans cet imaginaire donnent à comprendre ce qui n’est pas explicite et relèvent du procédé de l’éducation<sup>41</sup>, tout jeu de raisonnement qui dit : « voilà pourquoi cela est ainsi ».D’ou le recours, d’une part à la parole de spécialistes, d’experts et de savants qui sont censés pouvoir apporter des preuves scientifiques et techniques, d’autre part, dans une tout autre perspective, à une mise à la question d’opinions diverses par le biais d’interviews, d’interrogatoires, de confrontations et de débats de façon à faire surgir une vérité moyenne »<sup>42</sup>.*

### **3. Ce qui préside à la sélection des événements**

Nous nous sommes proposés de mettre en évidence les marques qui soutiennent l’objectivité et la subjectivité dans le langage, de la perspective des plusieurs domaines des sciences du langage (la rhétorique, la linguistique, la stylistique, la pragmatique), pour que, dans le chapitre consacré à l’analyse proprement dite, nous utilisions surtout les instruments de travail mis à la disposition par la pragmatique et la rhétorique, par les travaux théoriques consacrés.

L’analyse est précédée par un corpus qui est constitué d’articles du discours politique. Par conséquent, le discours politique est destiné à synthétiser les diverses perspectives sur la communication politique et sur le discours politique.

---

<sup>40</sup>- Idem. P 54.

<sup>41</sup>- Idem. P 233.

<sup>42</sup>- Idem.P 234.

De l'ensemble des définitions de la communication politique, se détachent des concepts comme événement politique 'espace', 'temps' ou 'accident, des notions qui confèrent aux marques de la subjectivité dans le langage une configuration spécifique. C'est le même effet qui se produit sur cette manifestation au niveau du langage, à l'influence de certains traits du discours politique, comme le caractère *impératif* et le caractère *polémique*.

### 3. a. Le temps

*« Le temps, d'abord. Ou plus exactement la façon de gérer le temps, car le temps ne s'impose à l'homme qu'à travers le filtre de l'imaginaire que celui-ci s'en donne, et particulièrement, pour les medias, celui de l'urgence : un événement se produisant dans le monde, il doit le plus vite possible être converti en nouvelle. On l'a vu, par exemple, avec l'annonce prématurée par la plus part des medias européens de la victoire de Shimon Pérès aux dernières sélections israéliennes, alors qu'il avait été battu (ce qui montre aussi que, par rapport au temps, la nouvelle importe plus que son explication).*

*Urgence donc (variable selon le support médiatique) dans la transmission de l'information qui fait, qu'une fois l'acte accompli, se produit comme une béance qui doit être comblée le plus vite possible par une autre urgence ; ainsi béances et urgences, se construit l'actualité comme une succession de nouvelles, dans une fuite en avant sans fin parce qu'on ne saisit jamais le temps. Ainsi les medias sont-ils prisonniers du temps qui court et qui fait qu'une nouvelle chassant l'autre sans la moindre considération, l'information qui en résulte prend ce caractère d'éphémérité d'historicité dont nous avons parlé »<sup>43</sup>.*

---

<sup>43</sup>- Idem. P 235.

### 3. b. L'espace

« *L'espace, ensuite. Cet autre antagonisme entre deux imaginaires dans lesquels se débat l'être humain pour de forger une identité : le terroir et la planète .Le terroir, symbole de la force de clocher conservatrice qui enfouit les racines de l'identité bien profond dans la terre nourricière, la terre des ancêtres, de la famille, des voisins, des amis, des relations intimes ; le terroir qui délimite l'horizon de vie, le champ d'action de l'homme, à ce qui lui est proche, à ce qu'il peut toucher, ou reconnaître immédiatement comme familier. Mais il ya aussi l'imaginaire de la planète, symbole du désir d'expansion vers d'autres horizons, d'expansion qui, à l'inverse de la force de clocher, ne laisse pas aux racines le temps de prendre, et fait que l'homme, telle la rose des vents se laisse porter à travers l'espace ; la planète qui ouvre l'horizon de vie, le champ d'action de l'homme à ce qui est différent, lointain, exotique, qu'il peut poursuivre dans une quête sans fin, vivant en permanence par procuration des mondes et des héros qu'il s'invente »<sup>44</sup>.*

Les medias sont pris entre ces deux imaginaires qui déterminent deux types de publics. Tantôt ils choisissent le terroir (la presse régionale, avec la chasse, la pêche, la politique locale, les faits divers impliquant des gens du cru) ; tantôt la planète (la presse nationale, avec la politique du pays et de l'étranger, le sport, les faits de société).Mais quel medias ne rêve de pouvoir atteindre au même temps ces deux types de publics ?

### 3 .c .L'accident

« *L'accident entendu comme symptôme de drame humain. D'une manière générale, on peut dire que, pour les medias, tout fait particulier qui se produit dans l'espace public est susceptible de devenir trace d'un drame humain. Qu'il s'agisse de faits ayant une transcendance politique et sociale, de faits dit divers, de faits de société ou de justice<sup>25</sup> », ils doivent tous être traités selon des catégories propres à évoquer les drames de la destinée humaine :*

---

<sup>44</sup> Idem. P 235.

*l' « insolite » qui défie les normes de la logique (« Il se pend avec le fil de son sonotone ») ; l' « énorme » qui dépasse celles de la quantité, obligeant l'être humain à se reconnaître petit et fragile (Une catastrophe : « la boue qui tue ») ; l' « inouï » qui renvoie à l'au delà comme lieu de toute puissance, plus souvent des forces du mal que du bien (« le diable était au rendez-vous ») ; « le répétitif » qui transforme l'aléatoire en fatalité (« Cambriolé trois fois, il met le feu à sa maison ») ; le « hasard » qui fait coïncider deux logiques en principe étrangère l'une à l'autre, nous obligeant à nous interroger sur cette coïncidence (« Une cheminée tombe :10 morts ») ; le « tragique » qui décrit le conflit entre passion et raison, entre pulsions de vie et pulsions de mort (« Il la tue par amour ») ; l' « horreur » enfin qui conjoint exacerbation du spectacle de la mort et froideur du processus d'extermination (Ignacio Ramonet : « Sarajevo : que peut-il y avoir de plus après le derniers bombardement ? »)<sup>45</sup>*

Ces catégories témoignent en définitive de deux états du monde : un état de « désordre », un état de « triomphe » de l'ordre sociale. Le premier est aisé à trouver, car il est le plus facile à percevoir de par son caractère de rupture d'avec les normes établies, d'infraction aux règles constitutives de l'expérience humaine.

#### **4. Le discours politique : architectures objectives et subjectives**

Contient l'analyse des discours qui constituent le corpus de la thèse, démarche au bout duquel sont repérés les marques objectives et subjectives du discours politique. Ayant en vue les particularités de la communication politique et du discours performé à l'intérieur de celle-ci, les marques de la subjectivité reçoivent une valeur perlocutionnaire.

Ainsi, selon notre opinion, les éléments responsables du développement de la subjectivité peuvent être articulés dans un système ayant comme repères les concepts d'espace subjectif et de distance subjective. Par le concept d'espace subjectif on entend le contexte psychologique produit par la manifestation de la subjectivité,

---

<sup>45-</sup> Idem. P 235.

tandis que la distance subjective marque la relation des deux participants à l'acte communicatif, le sujet parlant et le destinataire. Ce qui déclenche le parcours graduel de la distance psychologique entre le sujet parlant et le destinataire est l'effet perlocutionnaire produit par l'intervention discursive du premier sur le second, à cause de la manifestation même de sa subjectivité. Par conséquent, en fonction de l'absence ou de la présence de cet effet, s'impose la distinction entre la subjectivité statique et la subjectivité radiane.

Cette partie englobe une application des modèles théoriques offerts surtout par la pragmatique de l'énonciation et de la rhétorique argumentative. La subjectivité statique est représentée par les éléments déictiques, l'investigation étant précédée par l'illustration des principales théories de ceux du domaine de la pragmatique de l'énonciation (Benveniste 2000, Kerbrat-Orecchioni 1980, Maingueneau 2000). En ce qui concerne la subjectivité radiane, « *les repères théoriques proviennent de la sphère de la pragmatique de l'énonciation ; modalité et subjectivité, lexicalisation et subjectivité* » (Panà Dindelegan 1985, Kerbrat-Orecchioni 1980).

#### **4 .a. La subjectivité statique :**

Illustrée par les éléments déictiques, marque l'institution comme sujet du locuteur, représentant une manifestation primaire du soi dans le langage, une subjectivité suffisante à soi-même. La subjectivité statique est pure, n'étant doublée par l'influence du sujet parlant sur le destinataire. Ainsi, celle-ci ne produit pas une approche entre les deux pôles de la communication, par le parcours de la distance subjective.

#### **4 .b . subjectivité radiane :**

Est produite par les éléments affectifs, non axiologiques, axiologiques, modalisateurs et par les structures argumentatives. Ce type de subjectivité implique une certaine tension qui s'intensifie au fur et à mesure que la distance subjective entre le sujet parlant et le destinataire se réduit, l'approche maximale produisant une réaction comportementale sur le destinataire, celui-ci étant influencé d'actionner dans une certaine direction.

Le niveau minimal de la subjectivité radiante est représenté par la catégorie des non axiologiques repérés dans la classe de l'adjectif et de l'adverbe. Ceux-ci impliquent une évaluation qualitative réalisée par le locuteur, évaluation de type constatif, sans impliquer un jugement de valeur. La subjectivité des non axiologiques provient de la norme spécifique du locuteur concernant l'objet dénoté et peut produire une certaine influence sur le destinataire.

Par exemple, à l'intérieur de l'énoncé, Tu mènes une vie sédentaire'', le non axiologique, sédentaire'' ne traduit pas une certaine attitude du sujet parlant, mais il peut avoir pour effet une réaction du locuteur, qui, n'ayant réfléchi jusqu'à ce moment à son style de vie, peut opter pour un changement. Par conséquent, l'influence des non axiologiques se fonde sur une attitude, innocente'' du sujet parlant.

La même influence, innocente'' sur le destinataire se produit aussi par l'utilisation des affectifs. En dénommant le geste ou l'intervention d'une personne comme étant, admirable'', le sujet parlant indique sa réaction affective à l'égard de l'élément dénoté, produisant une réaction similaire chez le destinataire ou, du moins, une attitude de sympathie à l'égard de la personne dont il s'agit :ex : « hier , quand M.Filipescu s'est levé afin de répondre à l'admirable interpellation ,aussi bien au niveau du fond, de M.Grădisteanu ,M.Filipescu avait préparé les formes et les péripéties de l'attaque »

Les axiologiques et les modalisateurs impliquent, en dehors de la description de l'objet dénoté, un jugement de valeur, appréciatif ou dépréciatif. Nés par rapport à des normes propres d'évaluation (éthiques ou esthétique), elles-mêmes dérivées des normes générales de la communauté, les axiologiques et les modalisateurs supposent une implication plus forte du sujet parlant. Etant, doublement subjectifs'', l'effet perlocutionnaire sur le destinataire s'accroît, dépassant la limite imposée par l'influence des non axiologiques, aussi que la force d'influence des affectifs. Dans des exemples comme „Le politicien X est corrompu'' et „corruption'' traduisent la désapprobation de la conduite des politiciens dont il s'agit, en attirant, par conséquent, la méfiance du destinataire, donc, un changement d'attitude ou même une action au désavantage des politiciens dont on parle, surtout dans un contexte électoral.

Le degré maximal de l'effet perlocutionnaire généré par la subjectivité né de l'utilisation des structures argumentatives s'explique, d'abord par la nature d'elles-mêmes, celle des éléments utilisés afin d'obtenir la conviction dans l'espace subjectif, donc la persuasion. Deuxièmement, le pouvoir d'influence de ses éléments se justifie par une subjectivité, supérieure'', né de la subjectivité produite par l'organisation personnelle de l'argumentation et de la complexité des moyens subjectifs utilisés. Par exemple, dans le cas du, pathos'', Delavrancea utilise les, pathèmes'' générateurs d'émotion au destinataire, mais, en plus, on trouve dans son argumentation des termes du champ sémantique des sentiments, le recours aux affectifs ayant comme but la production de l'effet de, contamination'' sentimentale du destinataire / de l'auditoire. Troisièmement, on ne doit pas ignorer le fait que le succès d'une argumentation est aussi déterminé par la passion avec laquelle le locuteur soutient son thèse. Donc, combien de subjectivité, autant d'efficacité'' dans le procès de l'influence du destinataire.

En incluant les marques de la subjectivité dans cette théorie, le chapitre contient plusieurs sous-chapitres dédiés à chaque type de subjectivité.

Notre démarche analytique a visé, tout d'abord, les marques de la subjectivité statique. Nous avons considéré qu'il faut précéder l'analyse des éléments déictiques par une présentation des aspects qui font du discours oratoire une catégorie spécifique d'énonciation. Conformément à son statut, le discours oratoire est prononcé dans les limites des coordonnées spatiales et temporelles communes à l'émetteur-orateur et à Co-émetteur-auditoire. Par conséquent, celui-ci se constitue d'un enchaînement d'énoncés embrayés, réunissant, conformément à la terminologie proposée par Maingueneau (2000), des déictiques de personne, des déictiques temporels et des déictiques spatiaux.

Nous avons commencé notre étude sur la subjectivité radiante par l'analyse des marques de la subjectivité générée par le mécanisme de la *modalité*. La *modalité*, mécanisme discursif qui traduit l'attitude du locuteur par rapport à son propre discours, fait possible la manifestation de la subjectivité dans le langage grâce aux

structures verbales modalisatrices, des structures que Gabriela Pana Dindelegan (1985) organise en trois catégories : les modalités épistémiques, déontiques et appréciatives.

En utilisant la classification proposée par Pana Dindelegan (1985), nous avons réalisé une statistique et une interprétation des occurrences des opérateurs modaux dans les discours qui représentent le corpus de cette thèse, c'est-à-dire les discours prononcés par Barbu Delavrancea dans les séances du parlement roumain dans la période 1894-1917.

Ce qui caractérise les discours de l'orateur est la prédominance des opérateurs modaux épistémiques et appréciatifs. La sphère de la connaissance mise en évidence par les deux opérateurs *savoir* et *croire*, s'enrichit par d'autres termes d'une fréquence assez grande, c'est-à-dire „apprendre”, „connaître”, „se souvenir”, „oublier”, „paraître”, „trouver”, „être convaincu”, „supposer”, „estimer”, „comprendre”. Ces verbes / structures verbales surprennent des degrés différents de la connaissance et, donc, de la compétence, ayant la possibilité d'être représentés sur un axe de la connaissance.

Notre recherche a continué par l'analyse des unités lexicales, afin de souligner les marques de l'objectivité et de la subjectivité (le substantif, l'adjectif et l'adverbe). Ainsi, nous avons exploité le modèle proposé par C.Kerbrat-Orecchioni dans son étude de 1980, étude consacré à la subjectivité dans le langage, à l'exception des verbes et des structures verbales analysés dans le sou chapitre antérieur de la thèse.

Les indices de l'objectivité repérés dans la classe du substantif et de l'adjectif, ont le rôle de mettre en évidence un univers référentiel. Ceux-ci ont une valeur conventionnelle, renvoyant à certains aspects de la vie sociale : des catégories sociales, des fonctions dans de diverses sphères hiérarchiques, des domaines d'activité et des aspects liés à ceux-ci. Au niveau des unités subjectives, se retrouvent plusieurs catégories : *affectifs*, *axiologiques*, *non axiologiques* et *modalisateurs*.

### **Conclusion**

Dans cette partie, notre travail s'est intéressé à la subjectivité dans le discours journalistique. Nous avons défini les concepts fondamentaux vus comme utiles pour notre analyse, des concepts qui ont une relation avec notre sujet de recherche.

Notre objectif dans la prochaine partie, sera d'analyser et de repérer les traces de subjectivité qui se manifestent dans le discours journalistique.

## **Deuxième Partie :Aspect pratique**

## **Introduction**

Dans cette deuxième partie, notre tâche consiste à analyser notre corpus et à dégager les traces de la subjectivité dans le discours écrit. En d'autres termes nous allons repérer la manifestation de la subjectivité dans le discours journalistique. Mais avant de procéder à cette étape, nous devons d'abord déterminer les caractéristiques de l'énonciation.

### **1. Analyse Énonciative du corpus**

Tout énoncé est lié à son contexte d'énonciation, c'est-à-dire à une situation spatio-temporelle particulière et à un certain nombre de personnes impliquées : locuteur et l'interlocuteur. Ce contexte d'énonciation laisse forcément des traces dans l'énoncé, appelées embrayeurs.

En suivant les répartitions que propose O.Ducrot, nous définirons les figures de l'énonciation désormais comme :

-L'énonciateur : le journal.

-Le destinataire : le lectorat du journal, celui qui représente la cible de son activité langagière, celui à qui s'adressent ses actes illocutionnaires.

-L'allocutaire : tout autre lecteur du journal qui ne fait pas partie de son public-cible, quiconque à qui s'adresse le locuteur.

### **2. La situation d'énonciation dans le premier texte (annexe01)**

« Marche contre la nouvelle loi sur l'immigration » occupe le thème de notre article. Nous tâcherons de relever les traces de l'énonciateur.

#### **2.1. L'énonciateur**

Dans notre cas l'émetteur est un journaliste qui publie des articles. Autrement dit, il produit un discours journalistique dans le but d'informer le public. Quels sont donc les éléments qui indiquent la présence de l'énonciateur ? Nous avons remarqué dans notre corpus, qu'il n'y a pas de témoignage objectif sur le sujet.

Tableau n°01 : Qui parle ?

Qui parle ?		
Numéro	Énoncé	Énonciateur
01	Arrê <b>tons</b> la réforme de la loi sur l'immigration.	Le journaliste
02	<b>Nous</b> avons le droit d'avoir des droits.	Le journaliste
03	<b>Nous</b> sommes tous des immigrés.	Le journaliste
04	<b>Il</b> reconnu toute fois qu' <b>il</b> est « difficile » de mobiliser les immigrés.	Le secrétaire générale de la coalition IZQUIERDA UNIDA

Ici donc, dans ce premier tableau, le journaliste se réfugie derrière un énonciateur générique pour faire valoir son point de vue sous l'habillage d'une prétendue neutralité. Donc, l'émetteur parle de lui-même en incluant les autres « nous », « il ».

## 2.2. Le destinataire

Dans ce premier texte le pronom personnel « tu », « vous » est introuvable, par contre la présence du destinataire apparaît sous une autre forme.

Dans le tableau n°02 ci-après présenté, nous avons relevé tous les passages concernant ce type d'énonciation.

Tableau n°02 : A qui s'adresse-t-il ?

A qui s'adresse t-il ?			
Numéro	Énoncé	Énonciataire	Observation
01	<b>Des centaines de personnes</b> ont manifesté, hier à Madrid.	Le lecteur Le déictique est absent	On remarque que la source du propos cité dans cet article n'est pas un seul individu mais une classe de locuteur crédible.

02	<b>Ils</b> ont peur de manifester dans un pays qui n'est pas le <b>leur</b> .	Ils, Leur, déictiques présents.	Renforcer l'illusion de neutralité et d'objectivité puisque le journaliste fait mine de rendre compte de l'avis commun.
03	<b>Victor saez</b> , s'est dit, pour sa part, « satisfait » de cette manifestation, soulignant qu'une société se construit « sur la base de l'intégration ».	Citer le nom donc déictique présent	C'est une stratégie qui est efficace dans la mesure où elle permet de ne pas se mettre à dos les collègues en en dénonçant cette dérive médiatique.
04	Pour demander le retrait du projet de réforme de la loi sur l'immigration, qualifié de « grave régression » des droits reconnus <b>aux étrangers</b> .	Déictique présent (étrangers).	La présence d'une troisième personne fait qu'il n'y a pas de discours direct et cela est une trace de subjectivité.

### 2.3. Embrayage et embrayeurs

On appelle **embrayage** l'ensemble des opérations par lesquelles un énoncé s'ancre dans sa situation d'énonciation, et **embrayeurs** (dits aussi « éléments déictiques », « déictiques », ou parfois « éléments indicatifs »).

Tableau n°03

Embrayeurs			
Numéro	Énoncé	Type	Explication

		d'embrayeur	
01	<b>Nous</b> avons le droit d'avoir des droits. <b>Nous</b> sommes tous des immigrés.	Déictique traditionnel, pronom personnel de deuxième personne.	Les pronoms personnels sont le premier point d'appui pour cette mise au jour de la subjectivité dans le discours.
02	Cato lara, qui a pris part à <b>cette</b> marche solidaire. Ils ont peur de manifester dans un pays qui n'est pas le <b>leur</b> . Victor Saez, s'est dit pour <b>sa</b> part « satisfait » de <b>cette</b> manifestation. Les manifestants ont notamment demandé le retrait de <b>ce</b> texte de loi en phase d'examen au niveau du parlement.	Déterminants et pronoms processifs.	De ces déterminants et pronoms dépendent à leur tour d'autres classes de pronoms qui partagent le même statut.
03	Des centaines de personnes ont manifesté, <b>hier</b> à Madrid. <b>Durant</b> la marche, les manifestants, dont de nombreux espagnols.	Déictique temporel	Les déictiques temporels ont pour repère le moment de leur énonciation.
04	Hier à <b>Madrid</b> . Pans de la société et de la vie politique en <b>Espagne</b> .	Déictique spatiaux	Designier le lieu où se tient l'énonciation.

### 3. Situation d'énonciation dans le deuxième texte (annexe02)

#### 3.1. L'énonciateur

Ce second article s'intitule « 23 harraga condamnés à 2 mois de prison avec sursis »

Tableau n°04 : Qui parle ?

Qui parle ?		
Numéro	Enoncé	Enonciateur
01	Telle est la peine prononcée hier par le président de la chambre correctionnelle prés le tribunal d'Annaba pour tentative d'émigration clandestine.	Le président de chambre correctionnelle.
02	Le procureur prés le même tribunal avait requis trois mois de prison ferme contre les 23 accusés.	Le journaliste.
03	Agés de 17 à 33 ans, ils avaient été récupérés à 3h30 de la même journée par l'unité d'intervention.	Le journaliste.
04	Les malheureux « brûleurs des frontières » avaient été présentés devant le procureur.	Le journaliste.

Une fois encore dans cet article, la subjectivité dont nous traitons est la capacité du locuteur à se poser comme « sujet ». Nous trouvons là le fondement de la subjectivité qui se détermine par le statut linguistique de la personne, donc même si le locuteur ne se représente pas par « je », il fait preuve d'exprimer une opinion commune.

#### 3.2. Le destinataire

Dans ce deuxième article, on ne trouve aucune trace du destinataire c'est-à-dire, pas de témoignage du pronom personnel « tu », ni de « vous ». Mais on remarque que l'émetteur a cité des noms.

Tableau n°05 : A qui parle t-il ?

A qui parle t-il ?		
Numéro	Enoncé	Destinataire
01	Telle est la peine prononcée hier par le <b>président</b> de	Le président.

	la chambre correctionnelle...	
02	Le <b>procureur</b> près le même tribunal avait requis trois mois de prison ferme contre les 23 accusés.	Le procureur.
03	Au grand bonheur de leur <b>famille</b> qui les attendaient.	Famille des condamnés.
04	Ces <b>23 candidats</b> à l'immigration clandestine- dont 16 d'Annaba.	Immigrés.

L'énonciateur se cache derrière un groupe de personnes pour dénoncer ces idées, aussi pour la justification de l'hypothèse défendue qui ne tient qu'à l'impossibilité de se voir contredite.

### 3.3. Embrayeurs et embrayage

Tableau n°06

Embrayeurs		
Numéro	Énoncé	Type d'embrayeur
01	Telle est la peine prononcée <b>hier</b> par le président de la chambre correctionnelle.	Déictique Temporel.
02	23 harraga dont 3 écroués <b>depuis</b> le 15 <b>juin</b> dernier.	Déictique temporel.
03	<b>La semaine dernière</b> , le procureur <b>près</b> le même tribunal.	Déictique temporel et spatiaux.
04	<b>Ces</b> derniers ont été libérés l' <b>après midi</b> .	Groupe nominal et déictique temporel.
05	Embarqués dans la <b>nuite</b> du 15 <b>juin</b> .	Déictiques temporels.
06	Date de <b>leur</b> arrestation.	Déterminant.

## 4. Situation d'énonciation dans le troisième texte (annexe 03)

### 4.1. L'énonciateur

Ce troisième article s'intitule « Immigration », nous présente l'ensemble des déictiques qui fait référence à l'énonciateur.

Qui parle ?

Dans cet article, on remarque une fois de plus qu'il n'y a pas de présence ou de témoignage sur l'identité de l'énonciateur. On peut déduire alors, que le « je » n'est employé qu'en s'adressant à quelqu'un, qui sera son allocution « tu ». C'est cette condition de dialogue qui est constitutive de la personne, car elle implique la réciprocité que « je » deviens « tu ». Dans cet article, on voit un effet de présentation qui permet d'inverser la charge de la preuve : la discussion des faits sur l'immigration se voit ainsi ajournée par une présentation qui laisse le lecteur sans recours. Ainsi, la subjectivité de l'énonciateur ne tient qu'à un type très particulier de légitimation ou la validité de l'analyse n'est admise que par défaut.

#### 4.2. Le destinataire

**Tableau n°07 : A qui parle t-il ?**

<b>A qui parle t-il ?</b>		
<b>Numéro</b>	<b>Enoncé</b>	<b>Destinataire</b>
01	Près de 200 immigrés clandestins dans le centre d'identification et d'expulsion (CEI) dans le nord-est de l'Italie.	Le lecteur.
02	Ont protestés hier contre les dispositions contenues dans la nouvelle loi sur la sécurité et l'immigration.	Le lecteur.
03	A rapporté l'agence d'information italienne ANSA.	ANSA.
04	Tout étranger qui entre clandestinement en Italie est passible d'une amende.	Les clandestins.

Dans cet article le journaliste s'est contenté de donner des informations à son public et de discuter des faits sur la clandestinité. On remarque donc que le discours du journaliste est indirect puisqu'il s'est servi d'un groupe de personne pour annoncer ces idées comme : immigrés, étranger, clandestins...etc. et aussi l'utilisation du pronom relatif « que », ceci est une marque de subjectivité.

## 4.3. Embrayage et embrayeurs

Tableau n°08

Embrayeurs		
Numéro	Enoncé	Type d'embrayeur
01	Près de 200 immigrants clandestins... ont protesté <b>hier</b> contre les dispositions...	Déictique temporel.
02	Les protestataires entendaient exprimer <b>leur</b> « exaspération ».	Déterminant.
03	<b>Celle-ci</b> stipule que tout étranger qui entre clandestinement en Italie est passible d'une amende.	Démonstratif.
04	Centre d'identification et d'expulsion(DEI) dans le <b>nord-est</b> de l' <b>Italie</b> .	Déictiques Spatiaux.
05	Contre les dispositions contenues dans la nouvelle loi sur la sécurité et l'immigration en vigueur <b>depuis le 08 aout</b> .	Déictiques Temporels.
06	<b>Ce</b> délai a été porté à <b>6 mois</b> par le nouveau texte.	Démonstratif et déictique temporel.

De cet article, on constate que parler c'est signifier, mais c'est en même temps référer : c'est fournir des informations spécifiques à propos d'objets spécifiques du monde extralinguistique, lesquels ne peuvent être identifiés que par rapport à certains « points de référence », à l'intérieur d'un certain « système de repérage ». Le système de repérage déictique n'est le seul auquel puissent recourir les langues naturelles, mais c'est sans doute le plus important, et sûrement le plus original, car ce repérage a la particularité de s'effectuer non par rapport à d'autres unités internes au discours, mais par rapport à quelque chose qui lui est extérieur et hétérogène : les données concrètes de la situation de communication.

## 5. Situation d'énonciation dans le quatrième texte (annexe n°04)

## 5.1. L'énonciateur

Ce quatrième article est sous le titre de « Nos ambassades et consulats sont des boîtes à lettres ». Nous allons essayer de trouver les traces correspondant à l'identité de l'énonciateur.

Tableau n°09 : Qui parle ?

Qui parle ?		
Numéro	Énoncé	L'énonciateur
01	Visiblement déçu par l'attitude de <b>nos</b> diplomates en Europe et principalement en Espagne.	Le journaliste.
02	<b>Nous</b> battons pour rapatrier les corps des victimes pour que leurs familles puissent faire le deuil.	Le journaliste.
03	<b>Nous</b> lançons encore un appel au président de la république.	Le journaliste.
04	<b>M.A.O.</b>	Le journaliste.

On remarque dans cet article que le journaliste fait preuve de rendre son avis commun car il utilise le pronom personnel « Nous », il a aussi laissé à la fin de son article des initiales de son identité, ce qui semble renforcer l'illusion de neutralité et d'objectivité, donc la présence de la troisième personne fait qu'il n'y a pas de discours direct et cela est une marque de subjectivité.

### 5.2. Le destinataire : A qui s'adresse t-il ?

Ici dans cet article le journaliste se cache derrière un groupe de personnes pour annoncer ses idées, et son destinataire cependant est « le président de la république » pour qu'il intervienne et mette un terme à cette tragédie. En effet le journaliste résume une séquence d'événements qui se produit dans les ambassades et consulats de son pays car cet énoncé rapporte une description d'une vie réelle.

### 5.3. Embrayage et embrayeurs

Embrayeur		
Numéro	Énoncé	Type d'embrayeur
01	Intervenir pour remédier à <b>cette</b> situation qui dépasse l'entendement.	Démonstratif.
02	Pour tout le mal qu'on leur a infligé <b>pendant</b> toutes les années.	Adverbes de temps.
03	Mettant en évidence la dense activité de la diplomatie des autres pays Maghrébins dont le <b>Maroc</b> .	Nom de lieu.
04	Les 63 algériens n'ont trouvé aucune assistance ni aide pour qu'ils puissent recouvrer <b>leurs</b> droits.	Pronom possessif.

On remarque dans cet article que les déictiques temporels, les noms des lieux ...etc. aident le lecteur à comprendre dans quelles circonstances l'acte d'énonciation se produit-il ?

## 6. Type des énoncés dans les quatre articles

### 6.1. L'énoncé embrayé :

Après notre analyse de tout les énoncés produits dans les articles, on peut dire qu'un énoncé qui comporte des embrayeurs, qui soit donc en relation avec la situation d'énonciation ; on parle alors d'énoncé embrayé. Le plus souvent ce type d'énoncé contient, outre les embrayeurs, d'autres traces de la présence de l'énonciateur : appréciations, interjections...etc.

Les énoncés « embrayé » constituent l'immense majorité des énoncés produits. On imagine mal ce que serait une conversation où il n'y aurait pas de renvoi à l'environnement ou au moment de l'énonciation.

### 6.2. Le temps dans l'énoncé :

Le tiroir de base du plan embrayé est nécessairement le **présent** déictique, sûrement parce qu'il permet de distribuer le passé (antérieur à ce présent) et le futur (postérieur à ce présent). Le plan embrayé fait en outre appel, pour le passé, à deux tiroirs : le **passé composé** et l'**imparfait** ; pour le futur à deux tiroir : **futur simple** et **futur périphrastique**.

### 6.3. Le discours direct et le discours indirect :

L'utilisation du discours indirect, a aussi un rôle important dans notre corpus. Ce qui permet au journaliste, de pouvoir résumer les paroles d'autrui, les motifs pour cela peuvent être par exemple que le journaliste économiser l'espace ou que ce type de discours facilite la lecture. Outre ce type de subjectivité, le journaliste fait recours à des procédés qui peuvent bien cacher son identité. Le but est de marquer les différents points de vue qui se manifestent dans notre corpus.

Concernant le discours direct, l'utilisation est très peu par rapport au discours indirect. Le journaliste utilise quelques citations quand il essaye de donner une véritable image de ce qui s'est passé. Cependant le journaliste n'a guère d'autre solution que de raconter les événements en utilisant les paroles d'autrui. Ce type de discours rapporté, est séparé du reste du texte à l'aide des deux points et des guillemets. Ces indices attirent l'attention des lecteurs et donnent l'impression que la mise en valeur de ces paroles augmente leur importance. De cette façon, le journaliste fait une distinction claire entre ses paroles et les paroles de quelqu'un d'autre.

### **Conclusion**

Le langage est donc la possibilité de la subjectivité, du fait qu'il contient toujours les formes langagières appropriées à son expression, et le discours provoque l'émergence de la subjectivité, du fait qu'il consiste en instances discrètes. Le langage propose en quelque sorte des formes vides que chaque locuteur en exercice de discours s'approprie et qu'il rapporte à sa personne, définissant en même temps lui-même comme *je* et un partenaire comme *tu*. L'instance de discours est ainsi constitutive de toutes les coordonnées qui définissent le sujet et dont nous n'avons désigné que les apparents.

## **Conclusion générale**

### Conclusion générale

Notre travail de recherche s'est basé sur le phénomène de la subjectivité linguistique dans le discours journalistique. Nous avons examiné la manifestation de la subjectivité et son utilisation, c'est-à-dire les différentes traces de la subjectivité laissées dans les écrits journalistiques par le journaliste, à partir du vocabulaire et des formes du discours utilisés. Cette analyse a montré que la subjectivité a une influence sur le discours médiatique, à travers le choix du vocabulaire, la manière de citer ou de donner des informations à autrui et la manière de représenter cet autrui. Cette subjectivité donc, permet au journaliste d'utiliser et d'introduire des points de vue variés dans les articles sans pour autant s'impliquer.

L'hypothèse d'une restitution fidèle des paroles effectivement énoncées est peu vérifiée dans la plupart des discours et particulièrement dans le discours journalistique. Si l'on considère que ce discours est soumis à une déontologie qui prescrit l'objectivité et donc à une citation exacte, sans parti pris, alors on ne peut que déplorer le non respect du contrat d'information médiatique dans la manière qu'ont les journalistes d'inclure leur point de vue personnel dans les nouvelles et commentaires. Ce travail s'efforce donc, de montrer la part subjective de la médiation journalistique.

Ce phénomène apparaît dans les structures des textes et a une influence sur la forme de discours utilisé. Sur la base de notre recherche, nous constatons, que le discours indirect à la position dominante dans le discours journalistique, son but étant d'aider le journaliste à donner des informations, tout en cachant son identité et la source de ces informations. C'est aussi une façon très fréquente dans le discours journalistique de résumer les paroles de quelqu'un d'autre. Cependant il est mis en valeur par des marques qu'on appelle embrayeurs. Quelque fois le discours indirect est suivi en fréquence par le discours direct dans ce cas là, le journaliste fait preuve de fidélité et rapporte les paroles exactes de ses sources.

Si la subjectivité linguistique offre au journaliste beaucoup de possibilités de point de vue de la structure et du contenu des articles, elle lance des défis aux lecteurs des

## Conclusion générale

---

journaux. Le discours journalistique est si subjectif qu'il est important pour le lecteur de se développer dans l'analyse du discours dans la mesure où l'utilisation de la subjectivité peut avoir des conséquences significatives au point de vue de l'interprétation du texte. Les lecteurs devraient être capables de juger les articles de presse et comprendre comment les médias quotidiens peuvent influencer sur les faits qu'ils traitent.

Dans le cas de notre corpus par exemple, l'utilisation de la subjectivité a contribué à la création d'une certaine image de l' « immigration » que peu de gens accorde de l'importance.

Nous avons choisi l'immigration comme thème de notre recherche, et nous avons remarqué la spécificité des sujets traités, des sujets qui pèsent plus par rapport à l'immigration.

# **Bibliographies**

### Ouvrages théoriques

- ❖ Bruno Olivier, (2007). « les sciences de la communication », Ed Armand Colin, Paris.
- ❖ CHARAUDEAU. P et MAINGUENEAU. D, (2002) « *dictionnaire d'analyse du discours* », édition du seuil.
- ❖ DUCROT. O, (1972). « *dire et ne pas dire* », Hermann, Paris.
- ❖ DUCROT.O, (1980). « *les mots du discours* », Ed De Minuit, Paris.
- ❖ DUCROT, O. TODOROV, T. (1981). « *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage* ». Ed : Seuil, Paris.
- ❖ DUCROT.O et SCHAEFFER, J-M. (1995). « *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage* », Ed : Point, Paris.
- ❖ KERBRAT-Orecchioni C. (1990). « *les interactions verbales* », 2vol, Armand Colin, Paris.
- ❖ KERBRAT-Orecchioni C. (1999). « *l'énonciation* », Armand Colin, Paris.
- ❖ MAINGUENEAU. D, (2002). « *analyser les textes de communication* ». Ed Nathan/VUEF, Paris.
- ❖ MAINGUENEAU.D, (1994,1999). « *l'énonciation en linguistique française* » Ed Hachette, Paris.
- ❖ MAINGUENEAU.D, (1976) « *initiation aux méthodes de l'analyse du discours* » Ed Hachette, Paris.
- ❖ SAUSSURE Ferdinand, (2002). « *cours de linguistique générale* », in Talantikit, Bejaia.
- ❖ SARFATI. Georges-Elia, (2007). « *Élément d'analyse du discours* », Ed Armand Colin, Paris.

## Références bibliographiques

---

### Articles

- ❖ BARTHES Roland, (1964). « *présentation, in communication n°4* », seuil.
- ❖ Synergie Turquie n°4- 2011-pp139-151.

### Dictionnaires

- ❖ Dictionnaire, (1998). « *Le petit Larousse* ».
- ❖ Dictionnaire, (*Le petit Larousse* ». Illustré, 2010.
- ❖ Larousse, dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage, sous la direction de JEAN DUBOIS.
- ❖ MOUNIN Georges, (1974). « *Dictionnaire de linguistique* », France.

### Encyclopédie

- ❖ Microsoft Encarta 2009. 1993-2008 Microsoft Corporation.

### Sitographie

- ❖ <http://dictionnaire.medaidico.com>
- ❖ ComAnalysis.Revue en ligne.
- ❖ <http://google.el.watan.com>
- ❖ <http://memoire.online.com>

# **Table des matières**

# Table des matières

<b>Introduction générale.....</b>	<b>01</b>
a. Présentation du sujet.....	02
b. Problématique.....	03
c. Hypothèses.....	04
d. Motivation et Objectif du choix.....	04
e. Méthodologie et Corpus.....	05
f. Plan de travail.....	06
<b>Première partie : cadre théorique.....</b>	<b>07</b>
<b>Premier chapitre : Définition des concepts.....</b>	<b>08</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>08</b>
<b>1. Analyse du discours.....</b>	<b>08</b>
1.1. Aperçu historique.....	08
1.2. Définitions.....	08
2. Définition du discours.....	10
2.1. Les caractéristiques du discours.....	11
3. L'énonciation.....	12
3.1. La situation de communication.....	12
3.2. La situation de l'énonciation.....	13
3.2.1. Enoncé/Enonciation.....	13

3.2.2. Les caractéristiques de l'énonciation.....	13
3.2.3. Le contexte.....	14
4. La subjectivité linguistique.....	15
4.1. Les marqueurs d'embrayage.....	15
<b>Deuxième Chapitre : Le discours direct et le discours indirect.....</b>	<b>18</b>
1. Le discours direct.....	18
1. a. Problématique de la médiation dans le discours rapporté direct.....	18
1. b. Les introducteurs de discours direct et leurs fonctions.....	19
1. c. Discours direct avec « que » ou le discours sous contrôle.....	20
2. Le discours indirect.....	20
2. a. Les verbes introducteurs du discours indirect.....	21
2. b. Le discours indirect libre.....	21
<b>Troisième chapitre : Le discours médiatique.....</b>	<b>23</b>
1. Le discours informatif.....	23
2. Les effets de vérité.....	23
1. a. Les motifs de l'information.....	25
1. b. L'identité du donneur d'information.....	26
1. c. Les preuves de la véracité de l'informateur.....	27
3. Ce qui préside à la sélection des événements.....	29
3. a. Le temps .....	30
3.b. L'espace.....	31

3. c. L'accident.....	31
4. Le discours politique : architecture objectives et subjectives.....	32
4. a. La subjectivité statique.....	33
4. b. La subjectivité radiane.....	33
<b>Conclusion.....</b>	<b>37</b>
<b>Deuxième partie : Cadre pratique.....</b>	<b>38</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>39</b>
1. Analyse énonciative du corpus.....	39
<b>2. La situation d'énonciation dans le premier texte (annexe01).....</b>	<b>39</b>
2.1. L'énonciateur.....	39
2.2. Le destinataire.....	40
2.3. Embrayage et embrayeurs.....	41
<b>3. Situation d'énonciation dans le deuxième texte (annexe02).....</b>	<b>43</b>
3.1. L'énonciateur.....	43
3.2. Le destinataire.....	43
3.3. Embrayage et embrayeurs.....	44
<b>4. Situation d'énonciation dans le troisième texte (annexe03).....</b>	<b>44</b>
4.1. L'énonciateur.....	44

4.2. Le destinataire.....	45
4.3. Embrayage et embrayeurs.....	46
<b>5. Situation d'énonciation dans le quatrième texte (annexe04).....</b>	<b>46</b>
5.1. L'énonciateur.....	46
5.2. Le destinataire.....	47
5.3. Embrayage et embrayeurs.....	47
6. Type d'énoncé dans les quatre articles.....	48
6.1. L'énoncé embrayé.....	48
6.2. Le temps dans l'énoncé.....	48
6.3. Le discours direct et discours indirect.....	48
Conclusion.....	49
<b>Conclusion générale.....</b>	<b>50</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>53</b>
<b>Annexe.....</b>	<b>56</b>
Annexe01.....	
Annexe02.....	
Annexe03.....	
Annexe04.....	



# **Annexes**

ESPAGNE

# Marche contre la nouvelle loi sur l'immigration

Des centaines de personnes ont manifesté hier à Madrid, pour demander le retrait du projet de réforme de la loi sur l'immigration, qualifié de «grave régression» des droits reconnus aux étrangers. Initiée par 70 associations et organisations de défense des droits des immigrés, la manifestation s'est déroulée sous le mot d'ordre : «Arrêtons la réforme de la loi sur l'immigration. Nous avons le droit d'avoir des droits», pour dénoncer ce texte de loi qui «porte gravement atteinte aux droits et libertés», des immigrants. Durant la marche, les manifestants, dont de nombreux Espagnols, ont scandé des slogans comme «Aucun être humain n'est illégal», «Nous sommes tous des immigrés» ou encore «Egalité et dignité pour tous». Le secrétaire général de la coalition Izquierda Unida (IU-Gauche-Unie), la troisième force politique en termes de voix en



PHOTO : D. R.

Espagne, Cato Lara, qui a pris part à cette marche solidaire, a critiqué l'absence de responsables politiques d'autres partis, dans une déclaration à la presse. Tout en relevant l'importance de cette marche, il a reconnu toutefois qu'il est «difficile» de mobi-

liser les immigrés, car «ils ont peur de manifester dans un pays qui n'est pas le leur». Le président de la Fédération des associations de réfugiés et immigrants (Ferine), Victor Saez, s'est dit, pour sa part, «satisfait» de cette manifestation, soulignant

qu'une société se construit «sur la base de l'intégration». Dans un manifeste lu à la fin de cette marche, les manifestants ont notamment demandé le retrait de ce texte de loi en phase d'examen au niveau du Parlement, plaidé pour une politique migratoire respectueuse des droits de l'homme et appelé enfin à ne pas prétexter la crise économique pour justifier une «loi populiste». Depuis sa présentation en juin dernier par le gouvernement, le nouveau texte a été vigoureusement dénoncé par de nombreuses associations d'immigrés, ainsi que par plusieurs pans de la société et de la vie politique en Espagne. Parmi les aspects les plus polémiques du projet de réforme, figurent notamment l'extension de 40 à 60 jours de la période maximum de confinement des immigrés en situation irrégulière avant leur rapatriement et les restrictions et le durcissement du regroupement familial.

R. N.

ANNABA

# 23 harraga condamnés à 2 mois de prison avec sursis

**T**elle est la peine prononcée hier par le président de la chambre correctionnelle près le tribunal de Annaba pour tentative d'émigration clandestine, à l'encontre de 23 harraga dont 3 écroués depuis le 15 juin dernier, date de leur arrestation. La semaine dernière, le procureur près le même tribunal avait requis trois mois de prison ferme contre les 23 accusés. Ces derniers ont été libérés l'après-midi, au grand bonheur de leurs familles qui les attendaient à la porte de la prison. Embarqués dans la nuit du 15 juin dernier à partir de la plage de Seybouse à bord d'un canot de fabrication artisanale, ces 23 candidats à l'immigration clandestine – dont 16 de Annaba, 2 de Constantine, 2 d'Alger, 2 d'El Tarf et 1 de Batna – avaient été interceptés par les gardes-côtes alors qu'ils naviguaient à 2 miles marins au nord de Ras El Hamra (Annaba) à destination de l'île de la Sardaigne (Italie).

Agés de 17 à 33 ans, ils avaient été récupérés à 3h30 de la même journée par l'unité d'intervention rapide n°355 du Groupement territorial des garde-côtes (GTCG) de Annaba. Après les formalités de routine, les malheureux «brûleurs des frontières» avaient été présentés devant le procureur près le tribunal de Annaba, lequel avait ordonné la mise sous mandat de dépôt de 3 harraga accusés de récidive, de trafic de personnes et d'outrage à corps constitué.

M.-F. G.

# IMMIGRATION



**PRÈS DE 200 IMMIGRÉS clandestins dans le centre d'identification et d'expulsion (CEI) dans le nord-est de l'Italie, ont protesté hier** contre les dispositions contenues dans la nouvelle loi sur la sécurité et l'immigration en vigueur depuis le 8 août dernier, a rapporté l'agence d'information italienne ANSA. Les clandestins faisant l'objet de rétention dans les CEI étaient, jusqu'à cette date, relâchés, dès lors que leur expulsion n'était pas effective dans un délai de 60 jours. Ce délai a été porté à 6 mois par le nouveau texte. Les protestataires entendaient exprimer leur «exaspération» suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la sécurité. Instituant le délit de «clandestinité», celle-ci stipule que tout étranger qui entre clandestinement en Italie est passible d'une amende de 5000 à 10 000 euros, assortie d'une expulsion immédiate.

# «Nos ambassades et consulats sont des boîtes à lettres»

Suite de la page 1

**I**ls ne fournissent aucune aide», tonne-t-il, mettant en évidence la dense activité de la diplomatie des autres pays maghrébins dont le Maroc.

Visiblement déçu par l'attitude de nos diplomates en Europe et principalement en Espagne, M. Belmeddah demande au président Bouteflika «d'intervenir pour remédier à cette situation qui dépasse l'entendement». S'exprimant au courant d'une conférence de presse animée hier à la maison de la presse Tahar Djaout à Alger avec Rédha Salaouaïchi, représentant de la FEAA en Algérie, M. Belmeddah, également directeur de la Radio de Majorque, sonne le tocsin sur la situation de la communauté algérienne en Espagne. Il évoque d'emblée les Algériens emprisonnés pour terrorisme et dont le nombre a atteint 70 personnes. «Soixante-neuf d'entre eux ont fini par être libérés en raison de l'absence de la moindre preuve les liant au terrorisme. Les sept qui croupissent toujours en prison, bien que leurs dossiers soient vides, attendent toujours leur jugement», souligne M. Belmeddah, qui dénonce l'absence d'aide des autorités diplomatiques algériennes en Espagne. Même après leur acquittement, les 63 Algériens n'ont trouvé aucune assistance ni aide pour qu'ils puissent recouvrer leurs droits. «Ces Algériens ont été injustement incarcérés et réclament aux autorités espagnoles des dommages et intérêts pour tout le mal qu'on leur a infligé pendant toutes les années qu'ils ont passé dans les geôles. L'ambassade d'Algérie en Espagne, non seulement elle ne les aide pas,



Centre de rétention pour immigrés clandestins en Europe

mais elle les pousse à l'expulsion en leur retirant leur passeport», dénonce-t-il, se demandant pourquoi l'Algérie «ne protège pas ses ressortissants à l'étranger». M. Belmeddah n'hésite pas à faire la comparaison avec d'autres pays qui font des pieds et des mains pour rapatrier leurs ressortissants qui, parfois, se sont mouillés dans de graves affaires.

Autre dossier tracassant : celui des harraga. «Nous nous battons pour rapatrier les corps des victimes pour que leurs familles puissent faire leur deuil. Mais les autorités algériennes ne font rien pour faire avancer le dossier», regrette le conférencier. Selon lui, un accord a été conclu il y a plus d'un an pour que l'Algérie fournisse l'ADN des personnes portées disparues afin que l'on puisse identifier les corps qui ont été enterrés en Espagne et

pouvoir les rapatrier. Mais rien n'a été fait. «Nous lançons encore un appel au président de la République pour qu'il intervienne et mette un terme à cette tragédie», indique M. Salaouaïchi qui critique l'approche avec laquelle les autorités traite le phénomène de la harraga. Tout en précisant n'avoir pas de chiffres sur le nombre de dépouilles de harraga qui sont enterrés en Espagne, M. Salaouaïchi affirme tout de même être en contact avec les familles de ceux qui sont portés disparus. «Il y a 30 familles à l'est, 50 dans la région oranaise et 10 au centre du pays», souligne-t-il. Pour lui, la solution sécuritaire ne jugulera pas le phénomène qui ne cesse de prendre de l'ampleur malgré le durcissement de la loi réprimant la sortie illégale du territoire national. «C'est un problème socioéconomique profond qui nécessite un traitement autre

que la surveillance des frontières», soutient-il, avant de poursuivre : «n'y a pas que les personnes désespérées qui risquent leur vie pour rejoindre l'autre côté de la Méditerranée. Il y a des gens qui ont une bonne situation qui ont été arrêtés parmi les harraga.» Pourtant, certains meurent en pleine traversée d'autres se font arrêter et transférés dans des centres de rétention. Selon M. Belmeddah, il y a plus de 2 personnes dans les centres de rétention en Espagne dont 102 à Valence. «Ces Algériens sont maltraités de la part de la police espagnole», atteste M. Belmeddah, espérant que les plus hautes autorités agissent pour prendre en charge cette multitude de problèmes de ressortissants algériens en Europe en général et en Espagne en particulier. M.A.